

La nécropole de Saint-Sulpice VD en pétoleyres : corpus et analyse interne

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **50 (1990)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. LA NÉCROPOLE DE SAINT-SULPICE VD EN PÉTOLEYRES: CORPUS ET ANALYSE INTERNE

1. Les données de base

1. Julien Gruaz et le déroulement des opérations

Le mérite de l'exploration de la nécropole de St-Sulpice, «Es Pétoleyres», malgré les graves défauts que l'on est en droit aujourd'hui de déplorer, revient tout entier à la personne de Julien Gruaz; ce dernier, âgé de 44 ans en 1912, autodidacte, érudit et numismate, était depuis 1896 adjoint du conservateur du Musée archéologique (devenu Musée historique en 1907) et du Médaillier cantonal (actuellement MCAH Lausanne et CMC Lausanne). Le conservateur, A. de Molin, décédé en 1914 alors qu'il s'apprêtait à étudier et publier les résultats des fouilles de St-Sulpice, fut remplacé par A. Naef³².

C'est donc en sa qualité d'adjoint du conservateur que Gruaz a été chargé de la direction des fouilles de St-Sulpice, tout d'abord du cimetière mérovingien, entre 1910 et 1912, puis de la nécropole celtique entre 1912 et 1914 (avec des interventions échelonnées jusqu'en 1915 pour la fouille des dernières tombes du Bronze final).

25 juin 1912. Depuis le mois de mars et l'achèvement des fouilles de la nécropole du Haut Moyen Age, Gruaz se rendait une fois par semaine à St-Sulpice. Ce jour là, il reçoit une lettre de l'entrepreneur Freymond, propriétaire des gravières, lui annonçant la découverte d'une tombe. Il fouille cette sépulture (T. 1) l'après-midi même et en attribue le mobilier à La Tène I.

Du 25 juin 1912 au 18 août 1914 (date de la fin de la fouille de la dernière tombe, T. 87), les trouvailles vont se poursuivre et plusieurs tombes par mois seront dégagées au gré de l'avancement des travaux de la gravière³³.

Remarques

Il faut savoir, lorsque l'on consulte la documentation sommaire et déplore l'absence de relevé des sépultures, que Gruaz n'était pas en permanence sur le chantier, mais que l'entrepreneur – qui se faisait d'ailleurs indemniser pour les trouvailles – l'avertissait à chaque nouvelle apparition de fosse. Gruaz se rendait alors sur les lieux (plus de 2 h. en train, en tramway, en bateau, à pied ou – en cas de maladie – en fiacre!), faisait fouiller la sépulture par les ouvriers (ou la fouillait lui-même), en grande partie à la pioche, et remplissait un carnet de notes et d'observations aujourd'hui très précieuses.

Il est arrivé, sous la pression des travaux de la gravière, que les ouvriers, sans attendre son arrivée, avaient déjà

commencé (rarement achevé) la «fouille» de l'une ou l'autre tombe; Gruaz recueillait alors simplement le mobilier et rédigeait ses observations. Certaines tombes ont en outre été fouillées en 2 étapes, et à plusieurs jours d'intervalle!

Malgré ces conditions, il est remarquable que très peu de destructions non contrôlées ne soient intervenues (T. 69, T. 72a, T. 74, sur le «terrain Borgnana»).

Gruaz note dans son résumé du mois de mars 1913: «Il est regrettable que nous ayons dû fouiller d'une manière par trop précipitée un si grand nombre de tombes (T. 32-40), pendant ce mois. C'est l'excessif débit du ballast commandé qui en a été la cause». Dans sa publication, il déplore également cet état de fait, qui empêcha une

³² Nous avons déjà parlé de la personnalité de Gruaz (note 18). Relevons en outre que le Musée historique, à l'époque, était habilité à exécuter des fouilles; ce sera le cas jusque dans les années 1960. Depuis 1969, date de sa création, la section des Monuments historiques et archéologie (MHA VD) rattachée au département des Travaux publics, gère l'ensemble des interventions archéologiques pratiquées dans le canton de Vaud.

³³ Chronologie des fouilles

juin 1912	T. 1
juillet 1912	T. 2-T. 7
août 1912	T. 8-T. 12
septembre 1912	T. 13-T. 17
octobre 1912	T. 18-T. 24
novembre 1912	T. 25-T. 26 bis
décembre 1912	T. 27-[T. 28 bis]
janvier 1913	[T. 28 ter]- T. 29
février 1913	T. 30-T. 33
mars 1913	T. 32-T. 40
avril 1913	T. 41-T. 48
mai 1913	T. 49-T. 51
juin 1913	T. 52-T. 55
juillet 1913	T. 56-T. 60
août 1913	T. 60-T. 62
septembre 1913	T. 63-T. 66
octobre 1913	T. 64-T. 67
novembre 1913	T. 68-T. 69
décembre 1913	T. 70
janvier 1914	T. 71-T. 72
février 1914	T. 74-T. 78
mars 1914	T. 79-T. 81
avril 1914	T. 82
mai 1914	[T. 82a]-T. 84
juin 1914	[T. 84a]-T. 86
juillet 1914	T. 86-T. 87
août 1914	T. 87
septembre 1914	[T. 87a]
octobre 1914	[T. 87b]
février 1915	[T. 87c]
avril 1915	[T. 87d]

exploration conduite de manière scientifique (Gruaz 1914, 260-261).

Le *mobilier* était déposé chez l'entrepreneur, «nettoyé» sommairement, puis périodiquement «racheté» par Gruaz; au total: Fr. 1'366.- ont été déboursés, grâce à un don de M. A. Simon, ingénieur et mécène (de Fr. 2.- pour T. 42, T. 54, T. 55 à Fr. 335.- pour T. 48)!

Les *ossements*, malheureusement, semblent avoir été détruits. On lit dans le résumé du mois de mai 1913 «[...] nous avons dû consacrer les journées [...] à un inventaire des ossements réunis chez l'entrepreneur pour voir un peu ce qui méritait d'en être conservé ou brûlé»!

2. Critique des fouilles et de la documentation

Il est déplorable que ces fouilles n'aient pas pu être dirigées de manière cohérente (soit en précédant l'excavation et non en la suivant) pour des raisons financières, et qu'elles n'aient pas été conduites avec la minutie de celles de Vevey VD. En Crédeilles, une quinzaine d'années auparavant. La formation du conservateur (de Molin) et de son adjoint (Gruaz), habilités à opérer des fouilles archéologiques pour le compte du Musée historique, nous l'avons vu (note 32), n'étaient pas celle d'Albert Naef! Malheureusement les relations Musée-Archéologue cantonal étaient des plus tendues (voir p.20) et Naef ne semble pas même s'être rendu sur le terrain pour voir les tombes en cours de fouilles (les seules visites mentionnées par Gruaz sont d'ailleurs celles du conservateur - A. de Molin - le 5 août 1913 et celle de V. Bourgeois - le 6 février 1914).

Les fouilles de St-Sulpice s'inscrivent donc comme une régression après celles de Naef (Vevey 1898), Wiedmer-Stern (Münsingen, 1904, 1906) ou Viollier (Andelfingen 1911). L'absence de *relevés* des sépultures, avec la position du mobilier, ou de *photographies* se fait cruellement sentir. Seules les notes de Gruaz permettent, dans une certaine mesure, d'atténuer ces défauts essentiels.

Les sources primaires: les écrits de Gruaz

- Notes (= Gruaz Notes)

Gruaz a rédigé un carnet de notes, apparemment sur le terrain au fur et à mesure des découvertes (les tombes portent encore une ancienne numérotation, T. 201 ss.), notes qui sont d'ailleurs raturées et corrigées.

- Journal (= Gruaz Carnet I)

Ces notes ont été recopiées avec des variations mineures dans ce que Gruaz a intitulé «Journal».

- Rapport de fouilles (= Gruaz Carnet II)

Ce que nous appelons ici «rapport de fouilles» correspond à une rédaction à partir des «Notes» et du premier «Journal», linéaire selon le déroulement des opérations; il s'agit du véritable rapport des fouilles, avec un résumé de l'activité de chaque mois, où sont mêlées les observations scientifiques, administratives ou de type anecdotique, agrémentées de quelques rares croquis de tombes repris des «Notes».

Il s'agit d'un document essentiel auquel nous nous référons. Nous utilisons toutefois, s'il y a lieu, certaines observations des «Notes» et du premier «Journal» qui n'ont pas été retranscrites dans le rapport de fouilles (sans doute par omission).

- Inventaire

Gruaz a rédigé, de la même manière que ses «Notes» ou son «Journal», un «Inventaire» des sépultures, qui sera repris presque tel quel dans la publication, avec toutefois quelques épurations (Gruaz 1914).

- Catalogue d'«objets»

Gruaz a encore rédigé de simples listes (partielles) en vue de l'enregistrement des trouvailles au musée (mobilier des tombes 25-87: remis non pas directement à Naef, successeur de De Molin en 1914, mais à son adjoint, F. Tauxe, le 13.7.1915).

- Inventaire MCAH Lausanne

Gruaz a, de sa main également, transcrit son propre catalogue d'objets (Inventaire MCAH Lausanne) par tombe, en leur donnant des numéros d'inventaire (30620-30783; 30836-30860) et en y ajoutant quelques esquisses.

Documentation graphique, photographique et iconographique

C'est le point faible de l'entreprise, nous l'avons vu.

- Relevé des sépultures

A part quelques croquis tirés du «Rapport de fouilles» (repris des »Notes« et du »Journal«) (T.17, T.29, T.53, T.54, T.68, T.80 = fig. 46-47, 49-52, 54) nous disposons d'un seul relevé approximatif (T.7 = fig. 45).

- Plan général

Heureusement, Gruaz a relevé systématiquement l'emplacement des sépultures avec l'aide d'un géomètre, à la suite de l'établissement du plan de la nécropole mérovingienne; les limites des «Terrains» excavés successivement par la gravière y sont reportés précisément et l'on peut suivre, «Rapport de fouilles» en main, la progression des travaux.

Ce plan a été retranscrit sur le cadastre et publié tel quel (Gruaz 1914, Pl. XXVII). Nous avons toutefois pu corriger, grâce au brouillon de Gruaz, quelques erreurs de transcription dans la numérotation des tombes (voir plus bas, p. 179).

- Plan régional

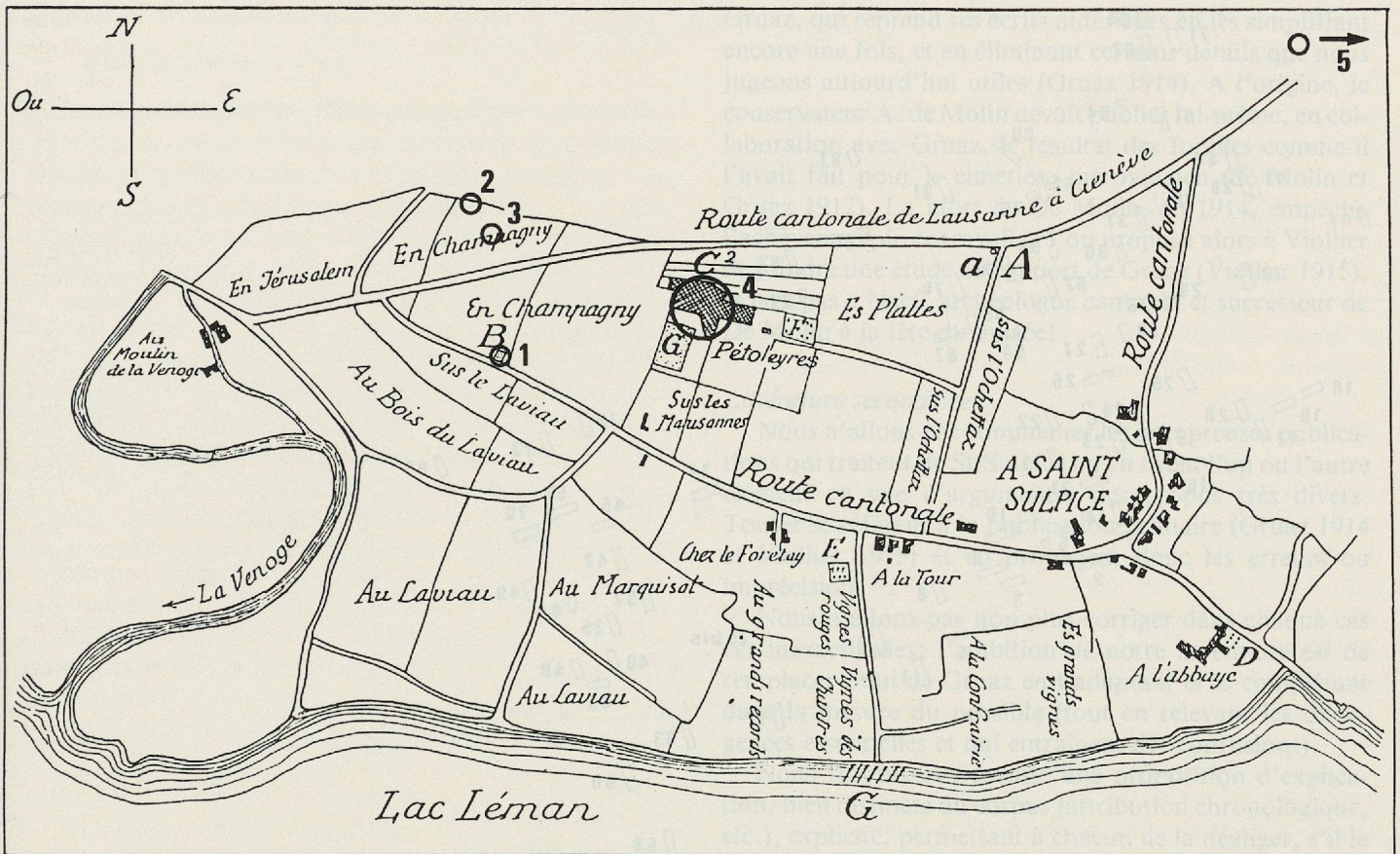
Gruaz a également établi une carte archéologique sommaire de la zone de St-Sulpice (Gruaz 1914, fig. 1 = fig. 89).

- Photographies

C'est un autre point faible à déplorer: nous ne disposons pas de photographies du site en cours d'exploitation (fig. 90) mais d'une seule photo de tombe (T. 50) avec le mobilier partiellement dégagé (et sans doute déjà déplacé, fig. 48).

- Représentation symbolique du mobilier archéologique

A part les rares esquisses du «Rapport de fouilles» («Notes» et «Journal») et de l'«Inventaire MCAH Lausanne», Gruaz, en vue de la publication de la nécropole,



- 1(B) = En Champagny-1
- 2 = En Champagny-2
- 3 = En Champagny-3
- 4(C2) = En Pétoleyres
- 5 = St-Sulpice (LT D). Environ 300 m à l'est
- (G,A = Nécropole et tombe du Haut Moyen Age)

Fig. 89. Carte archéologique sommaire de la zone de Saint-Sulpice (La Tène et Haut Moyen Age). (D'après Gruaz 1914, fig. 1, complétée: voir fig. 42-43). Ech. 1:10 000.

avait fait photographier les objets qu'il allait illustrer (malheureusement pas tous), disposés sur de grands panneaux; il a ensuite reporté le numéro de la tombe sur le tirage photographique (un document essentiel en cas d'attribution incertaine).

C'est à partir de ces photos que Gruaz a simplement reporté le contour des objets sur un calque et ce sont ces dessins, réduits, qui constituent l'illustration de sa publication (Gruaz 1914).

Quelques objets ont en outre été photographiés au musée par la suite, photos qui se trouvent dans les dossiers archivés au MCAH Lausanne.

Publication de base

A part quelques brèves mentions dans différentes revues spécialisées³⁴, la publication de base est celle de



Fig. 90. La zone des gravières de Saint-Sulpice. Ici le secteur de la nécropole du Haut Moyen Age au début de l'exploitation. Vue en direction du nord où se trouve la nécropole celtique. (Archives MCAH Lausanne).

³⁴ Mentionnons les plus importantes: ASSP 5, 1912, 3-4; 6, 1913, 114-115; 7, 1914, 73-74. ASA, NF 15, 1913, 177; NF 18, 1916, 182 (à propos de l'ambre).

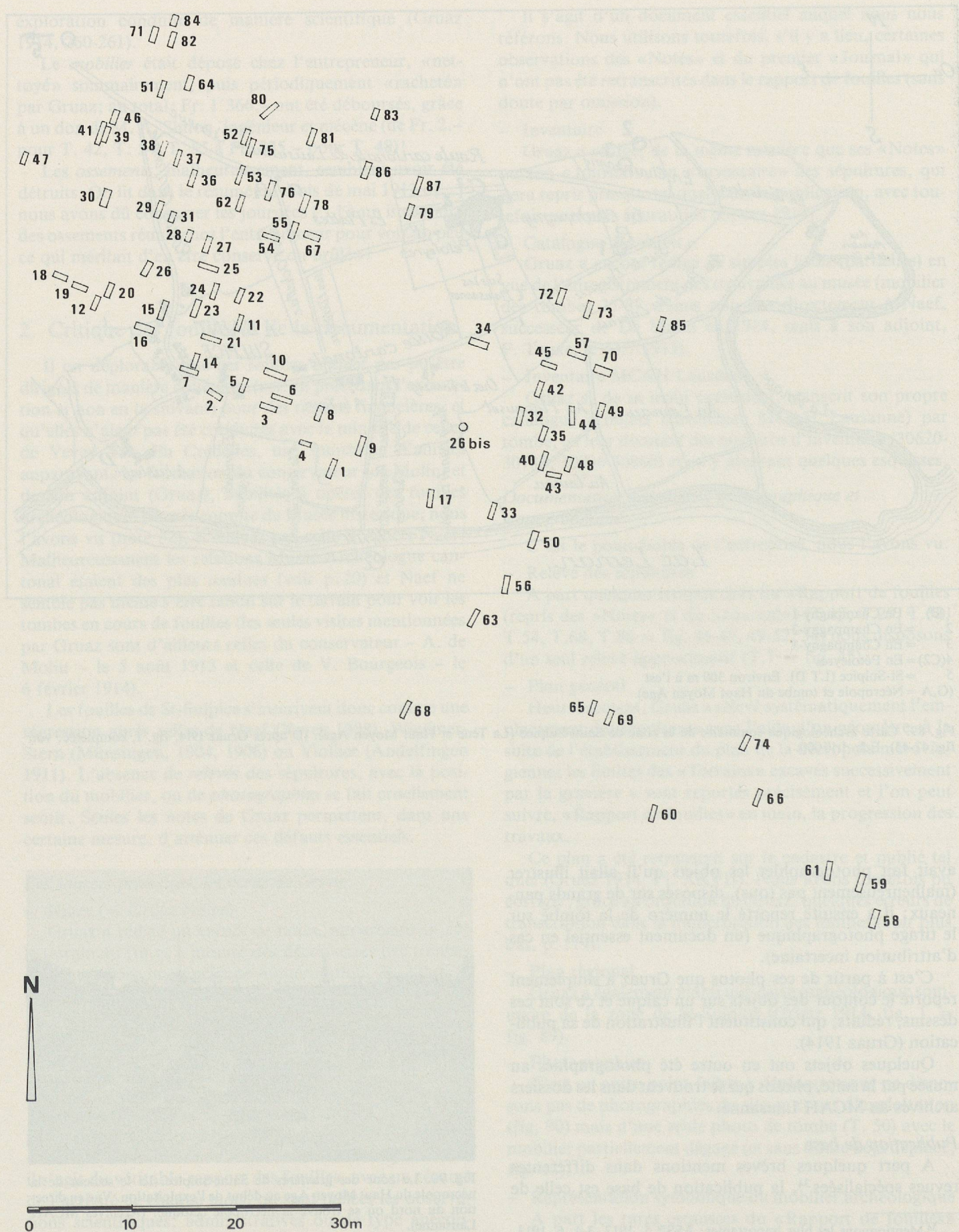


Fig. 91. Nécropole de Saint-Sulpice: plan général des tombes attribuées à La Tène.

Gruaz, qui reprend ses écrits antérieurs en les simplifiant encore une fois, et en éliminant certains détails que nous jugeons aujourd'hui utiles (Gruaz 1914). A l'origine, le conservateur A. de Molin devait publier lui-même, en collaboration avec Gruaz, le résultat des fouilles comme il l'avait fait pour le cimetière mérovingien (de Molin et Gruaz 1912). La mort de De Molin, en 1914, empêcha l'achèvement de ce travail et l'on proposa alors à Viollier de joindre une étude au rapport de Gruaz (Viollier 1915), et non pas à Naef, archéologue cantonal et successeur de De Molin à la tête du musée!

Littérature secondaire

Nous n'allons pas commenter les nombreuses publications qui traitent de St-Sulpice ou en tirent l'un ou l'autre élément en vue d'argumenter des propos très divers. Toutes se réfèrent à la publication primaire (Gruaz 1914 et Viollier 1915) et en propagent donc les erreurs ou imprécisions³⁵.

Nous n'allons pas non plus corriger dans chaque cas ces inexactitudes; l'ambition de notre inventaire est de remplacer celui de Gruaz en l'adaptant et le complétant dans la mesure du possible (tout en relevant les divergences essentielles et qui entraînent des confusions).

Nous fournissons ensuite une proposition d'explication, bien distincte du corpus (attribution chronologique, etc.), explicite, permettant à chacun de la négliger, s'il le désire, et d'introduire ses propres conceptions.

3. Etat de la documentation et du mobilier

Actuellement, l'ensemble des documents commentés ci-dessus et mis à contribution sont déposés aux ACV, AMH Lausanne et surtout au MCAH Lausanne.

Le mobilier archéologique y est également conservé, «nettoyé» et restauré après sa mise au jour.

- Les objets en fer ont été *radiographiés* et les contours dessinés d'après ces documents, sans ombrage.
- Les objets *introuvables* (perdus, désagrégés par corrosion et non conservés) qui avaient heureusement été esquissés par Gruaz, sont simplement repris (à l'échelle 1:1 rétablie en vue d'une réduction conforme à l'ensemble des objets), au traitillé sans ombrage.

³⁵ Bourgeois a publié en 1915 un résumé des articles de Gruaz et Viollier (avec quelques illustrations); il ne s'agit en fait que d'un compte rendu de ces articles (Bourgeois 1915).

Gruaz, l'année suivante, a établi une synthèse des découvertes de St-Sulpice, sans illustrations (Gruaz 1916).

Certaines trouvailles de St-Sulpice sont devenues célèbres en Suisse et, lorsqu'il s'est agi de choisir une illustration pour inaugurer la série «Ur-Schweiz» en 1937, ce sont les 2 masques en pâte de verre de T. 22 qui ont été retenus pour figurer sur la couverture du premier fascicule.



Fig. 92. Nécropole de Saint-Sulpice: plan général avec les tombes anachroniques (antérieures ou postérieures à La Tène).

2. Analyse interne

Nous avons choisi de placer ici ce chapitre, bien qu'il s'inscrive en partie comme une anticipation par rapport aux chapitres interprétatifs qui suivent, aussi bien sous l'angle chronologique que sociologique.

Nous préservons ainsi l'entité St-Sulpice sur le plan explicatif également, ce qui nous paraît tout à fait justifié eu égard à l'information privilégiée qu'a livrée cette nécropole par rapport au reste de la zone d'étude. Les commentaires typo-chronologiques sont développés dans le chapitre IV (p. 209ss.), intégrés à une discussion générale des documents de la zone d'étude. Pour l'axe sociologique (p. 261ss.) on s'aperçoit que les données de St-Sulpice constituent la partie centrale de la discussion, à laquelle sont simplement rattachés les maigres compléments utilisables produits dans le reste de la zone d'étude.

1. Organisation de la nécropole

Répartition topographique des tombes La Tène (fig. 91)

Le document de base est bien évidemment le plan publié par Gruaz (1914, Pl. XXVII).

Corrections et compléments

Nous avons toutefois pu effectuer certaines modifications grâce au brouillon (heureusement conservé) établi sur le terrain au fur et à mesure de l'avance des travaux.

- T. 38: elle se trouve à la place de T. 88, au nord-ouest de la nécropole, entre T. 39 et T. 37.
- T. 45-T. 46: sur le plan Gruaz figurent 2 fois le N° 46 et aucun N° 45: T. 46 se trouve au nord-ouest de la nécropole, entre T. 39, T. 41 et T. 51; T. 45 se trouve au centre de la nécropole, entre T. 42 et T. 57.
- T. 53-T. 58: sur le plan Gruaz figurent 2 fois le N° 58 et aucun N° 53: T. 53 se trouve au nord-ouest de la nécropole, entre T. 52 et T. 62; T. 58 se trouve au sud-est de la nécropole (T. 59).

Remarques annexes: les tombes anachroniques

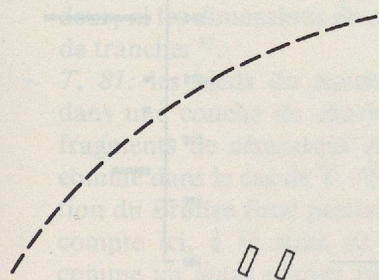
La répartition topographique des tombes et structures antérieures ou postérieures à La Tène, non retenues ici, avec les corrections au plan général sont reportées sur un document spécifique (fig. 92).

- X: cercle sans N°, au centre de la nécropole, entre T. 57 et T. 70.
- Les tombes suivantes: T. 69a, T. 82a, T. 86a (Bronze final), ne sont pas reportées sur le plan Gruaz.
- La (vraie) T. 54 bis peut se trouver entre le (faux) N° 54 bis (en fait T. 69a) et T. 68 au sud de la nécropole.
- Les tombes T. 82a et T. 86a ont été situées approximativement.
- Les tombes suivantes: T. 23 bis, T. 43 bis, T. 78a ne sont pas décrites dans le catalogue de Gruaz.

Nécropole «complète»

On peut admettre que le plan de la nécropole La Tène est «complet»: en effet, l'ensemble du secteur a été excavé, même la partie située à l'est du centre de la nécropole (à l'est de T. 85, T. 49, T. 50), sur laquelle Gruaz (1914, 261) et Viollier (1915, 4) fondaient de grands espoirs.

- La perte d'information (tombes non reconnues) peut être estimée négligeable: en effet, d'une part les fosses des sépultures se découpaient très nettement des sables et graviers encaissants, de plus le travail était effectué à la main, et d'autre part M. Freymond (propriétaire de la gravière) était sensibilisé depuis plusieurs années aux découvertes des tombes et leur portait un grand intérêt, d'autant plus qu'il recevait des indemnités pour chaque trouvaille.
- Il n'en va pas de même pour la partie sud de la nécropole, où les archéologues se sont heurtés à un proprié-



taire récalcitrant, M. Borgnana, et où 3 tombes ont été «sabotées»: T. 69, T. 74, T. 72a.

Le cas des 2 tombes orientales: T. 72a et T. 77

Ces 2 tombes sont éloignées de près de 50 m. des dernières tombes (T. 61, T. 59, T. 58): fig. 91.

- Nous ne disposons d'aucune information sur T. 72a («sabotée»).
- T. 77, par contre, est la seule tombe de La Tène moyenne, soit la plus jeune de toutes celles qui ont été fouillées, et sort en fait du cadre général de la nécropole.

Compte tenu en outre de la densité des tombes de l'époque de La Tène dans les environs immédiats de la nécropole (voir fig. 89), nous proposons de ne pas inclure ces 2 tombes dans l'interprétation de la nécropole de St-Sulpice, En Pétoleyre, et de les considérer comme un *groupe de tombes indépendant*. Elles figurent toutefois sous le même numéro dans notre catalogue.

2. Rites et pratiques funéraires

1) La fosse et ses aménagements

Profondeur des fosses (relatives sous le sol) (fig. 93).

La projection des sépultures sur un plan vertical, selon un axe NO-SE (reporté sur la fig. 94) permet de constater que:

- les fosses ont été creusées très profondément dans le sous-sol;
- plus du 90% des sépultures se trouvent à une profondeur variant entre 1,20 m. et 2 m.

Forme de la fosse et aménagements particuliers (fig. 94)

Aucune indication dans la documentation ne se rapporte à la forme de la fosse elle-même; d'après le plan de Gruaz (1914, Taf. XXVII), on s'aperçoit qu'elles sont toutes rectangulaires, sans particularités (d'où l'absence de description), d'environ 2 m. x 0,8 m. en moyenne.

- Les tombes d'*enfants* ont (normalement) des dimensions légèrement plus faibles (T. 30, T. 31, T. 43, T. 49, T. 84, T. 85 en particulier).
- Seule la tombe à *incinération* (T. 26 bis) est représentée sous une forme circulaire.
- En ce qui concerne les aménagements particuliers à l'intérieur de la fosse, Gruaz est très discret; il ne parle pas expressément de «*cercueil*», sauf dans le cas, évident pour lui, «révélé par des lignes noires» (Gruaz

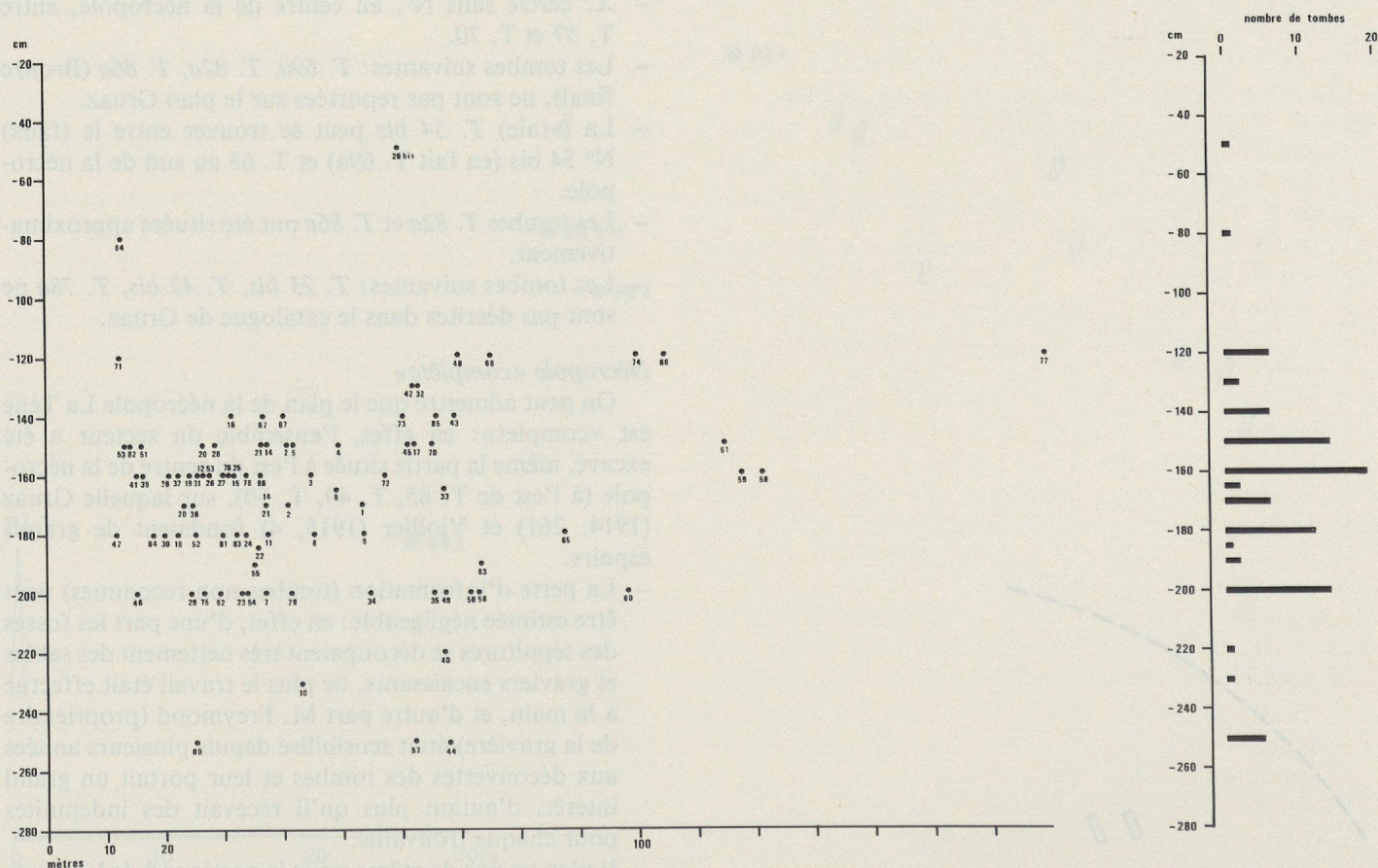


Fig. 93. Nécropole de Saint-Sulpice: profondeur des tombes sous le sol (l'axe de projection est reporté sur fig. 94).

1914, 272) de T. 68, ou de T. 70 et T. 21; en général, il note des «traces» noires au fond de la fosse («résidus» ou «couche» noirs).

La prudence de Viollier (dirigée d'ailleurs contre Naef, voir p. 120, remarque 28) ne permet pas de pousser plus loin une tentative de restitution de la forme du cercueil (Viollier 1915, 7; 1916, 21) ni de reconnaître des troncs évidés ou d'autres particularités (Kaenel et Favre 1983, 205).

Gruaz ne mentionne aucun entourage ou marquage à l'aide de pierres.

Dans un seul cas (T. 29), le squelette reposait sur une dalle de fond et une autre grande dalle verticale se trouvait près de la tête et du haut du corps (fig. 47). Cette dalle ne constituait pas une signalisation, vu la profondeur de la tombe (2 m.) mais elle a pu servir à consolider la paroi sud de la fosse³⁶.

La répartition de tous ces indices (fig. 94) ne semble pas être significative (voir tab. 17, p. 262-263).

2) Sépulture à incinération: T. 26 bis

Une seule sépulture attribuée à La Tène présente le rite de l'incinération; les restes d'os calcinés, les traces de combustion sur les objets le démontrent, ainsi que la forme circulaire de cette structure, tout à fait inhabituelle.

– *Le cas de T. 76 bis* (voir p. 120, remarque 28; fig. 92): nous ne retenons pas dans notre analyse cette autre sépulture à incinération qui a livré des fragments de poterie grossière et 2 petits anneaux en fer, sans particularités. L'interprétation de cette structure comme une seconde tombe à incinération d'époque La Tène (qui aurait perturbé une incinération du Bronze final) est théoriquement envisageable, profondeur et dimensions sont en effet compatibles et elle se trouve en plus à proximité de T. 26 bis, mais rien ne permet non plus de le démontrer. L'attribution des éléments en fer à une tombe plus récente (à proximité de T. 28 ter) nous semble plus probable, et nous retenons cette solution.

– *Le cas des «foyers rituels»*

Les 2 foyers X et Y (fig. 92) n'ont livré aucun élément permettant de les dater. Leur association au complexe La Tène reste plausible (dans la zone centrale de la nécropole, à proximité de T. 26 bis, à incinération). Il est toutefois plus probable qu'il s'agisse d'incinérations du Bronze final, non reconnues comme telles, ou de foyers en relation avec ces «champs d'urnes» disposés à leur périphérie orientale, mais ni la profondeur, ni les dimensions de ces structures ne permettent de trancher³⁷.

– *T. 81*: les pieds du squelette se trouvaient engagés dans une couche de charbons, renfermant quelques fragments de céramique grossière. Nous suggérons, comme dans le cas de T. 76 bis, d'y voir une incinération du Bronze final perturbée. Nous n'en tenons pas compte ici, à la suite de Viollier qui l'interprétait comme un autre «foyer rituel» «allumé postérieurement» (Viollier 1915, 6), mais sans arguments stratigraphiques.

3) Sépultures à inhumation

Il s'agit de la règle générale (à l'exception de T. 26 bis, le cas de T. 76 bis est discuté ci-dessus).

Orientation des sépultures (toutes phases confondues) (fig. 95).

Fort heureusement, Gruaz a consciencieusement noté l'orientation du squelette dans la tombe (à l'exception de T. 30, vraisemblablement tête au nord, voir p. 168, 422), de T. 69, T. 72a, T. 74, «sabotées»; 3 tombes et une incinération (T. 26 bis), restent donc indéterminées.

Pris dans son ensemble, et sans tenir compte des variations mineures, on constate, pour 84 tombes utilisables:

- que l'orientation S-N (tête au sud) prédomine (48 cas, dont T. 80 SO-NE \cong 57%),
- que l'orientation N-S (tête au nord) et l'orientation E-O (tête à l'est) sont à peu près également représentées (19 cas – 18 certains + T. 30 – et 16 cas \cong 23 et 19%),
- qu'une autre orientation O-E (tête à l'ouest) est faiblement représentée (2 cas \cong 2%).

Remarque: dans le cas de St-Sulpice, nous avons simplifié les orientations de la majorité des sépultures en N-S (S-N) et E-O (O-E) alors qu'en réalité l'orientation de ces dernières est NNE-SSO ou ENE-OSO. Seule T. 44 (la tombe double, voir p. 267) est orientée exactement N-S (voir fig. 104).

Position des squelettes

Gruaz ne la commente pas. En général elle est considérée comme «normale», c'est à dire que la personne inhumée est allongée sur le dos, les bras le long du corps.

Seul l'inhumé de T. 53 présente une position des bras différente, que Gruaz a signalée, et un déplacement de la tête. D'autres déviations sont sans doute dues à des causes naturelles postérieures à l'inhumation.

Tombes particulières

– *T. 44*. Cette sépulture, très profonde (fig. 93) renfermait 2 squelettes. Nous avons vu (p. 120, remarque 15) que l'on ne peut trancher entre l'interprétation d'une tombe double primaire ou de l'adjonction d'une tombe secondaire (notre préférence).

– *T. 57*. Cette sépulture, très profonde également (fig. 93), renfermait un second crâne, sans autres restes de squelette, situé à gauche de la tête de l'inhumé.

Il s'agit peut-être d'un cas de «relique» à mettre au compte de pratiques cultuelles, bien attestées ailleurs dans le monde celtique (voir p. 267).

³⁶ Aucune description ne permet de savoir si cette «stèle» présentait des traces de taille.

³⁷ La profondeur de ces foyers (X = 1 m., Y = 0,7 m.) est très faible par rapport à la moyenne des tombes La Tène (à l'exception de la tombe à incinération, T. 26 bis, voir fig. 93), ce qui nous pousse à les attribuer au Bronze final.

Des structures analogues ont été reconnues dans d'autres «Champs d'urnes», comme le célèbre Boiron (Tolochenaz VD) (Beeching 1977, 96-97) ou récemment à Vidy (Lausanne VD) sous les couches du vicus gallo-romain de Lousonna (Fouilles de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de Lausanne, entre 1985 et 1987). Certains foyers ont été datés par le C14 (ASSPA 73, 1990).

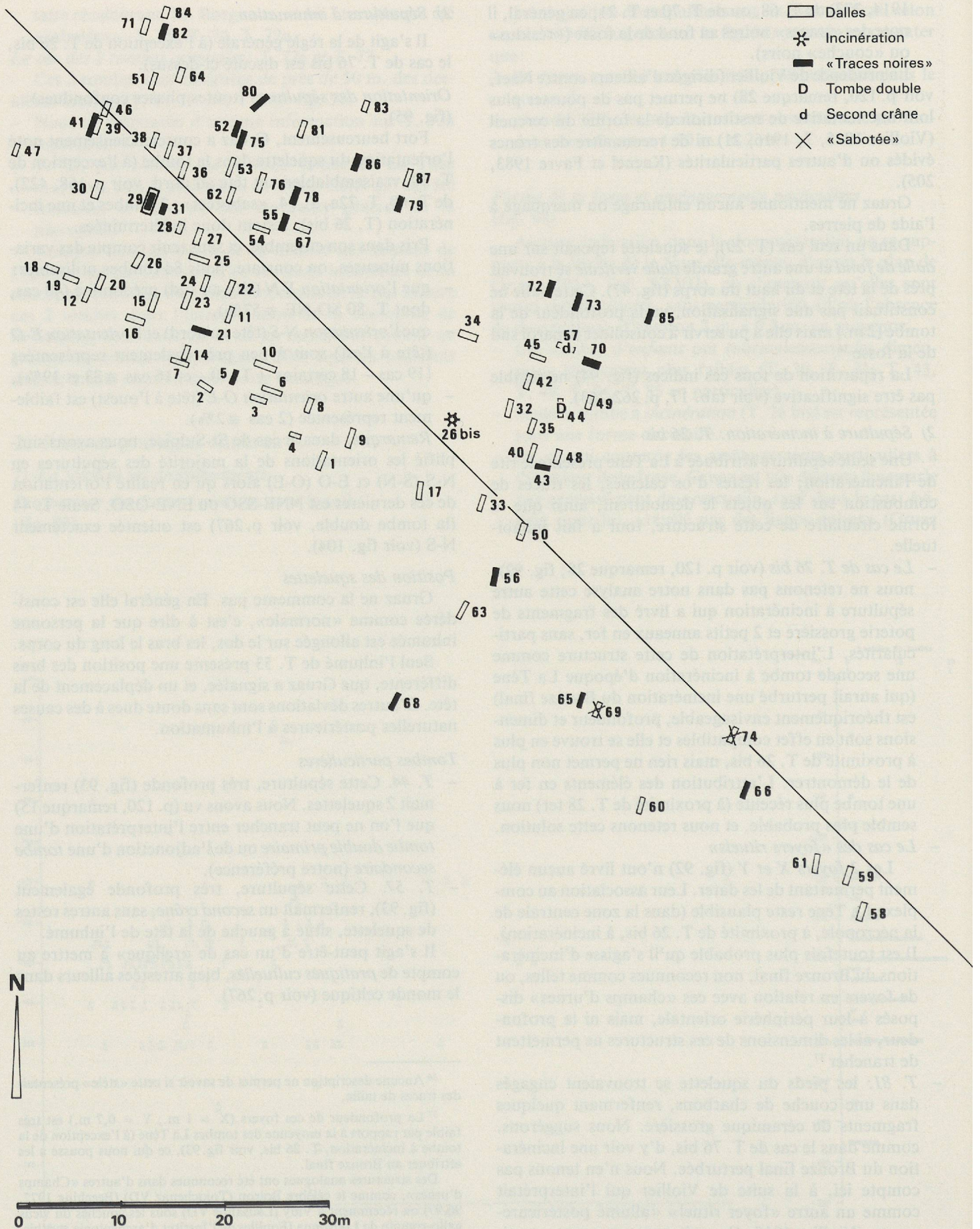


Fig. 94. Nécropole de Saint-Sulpice: aménagements particuliers (axe de projection des tombes: voir fig. 93).

Absence d'offrandes alimentaires

Aucune des sépultures de St-Sulpice ne permet de reconnaître la présence d'offrandes alimentaires, os d'animaux ou céramique contenant un liquide. Seules les énigmatiques garnitures en bronze de T. 10 pourraient être attribuées à un récipient en matière organique.

Les tessons grossiers de T. 76 et de T. 81 résultent d'une contamination avec des éléments du Bronze final (voir p. 179).

3. Interprétations selon un axe chronologique

1) *Datation des sépultures*

Le pourcentage de tombes *sans mobilier* est extrêmement faible, moins de 13%, (fig. 96): 11 tombes sur un total de 85 tombes retenues (sans compter T. 77 à l'écart au sud-est) plus 2 tombes «sabotées» (sans compter T. 72a, également au sud-est, dont le mobilier éventuel n'est pas connu).

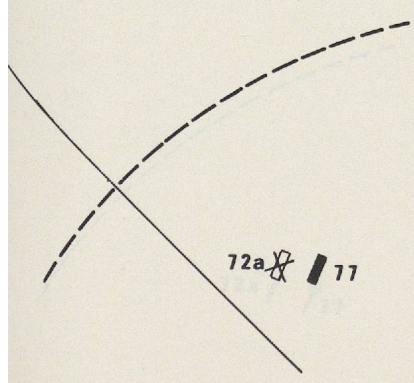
Typologie et «stratigraphie horizontale»

Dans le cas de St-Sulpice, comme pour tous les autres sites de notre corpus, l'attribution chronologique des tombes sur la base de critères typologiques est opérée par référence au *contexte externe*. Pourtant dans ce cas, unique à l'échelon de notre zone d'étude, une *analyse interne* peut être abordée sous l'angle synchronique, association des éléments typologiques de chaque structure (mobilier d'une sépulture considéré comme un ensemble clos) et répartition spatiale par rapport à l'ensemble de la nécropole, mais également sous l'angle diachronique. Il s'agit d'un complément d'analyse et non d'une tentative de validation de la chronologie proposée.

Une «combinaison statistique»?

En général, ces opérations de stratigraphie horizontale sont complétées par l'établissement d'une matrice dite de combinaison statistique, dont le but est d'obtenir, au moyen de savantes manipulations des différents éléments typologiques associés dans les différentes sépultures, l'image d'une évolution matérialisée par une diagonale sur le fond de cette matrice à 2 entrées. L'exemple type le plus célèbre est celui de *Münsingen* (Hodson 1968); plus récemment, une impressionnante combinaison du *Dürrnberg* près de Hallein en Autriche a été publiée (Pauli 1978 a).

Nous avons renoncé à faire figurer ici l'une ou l'autre de nos tentatives de «combinaison» sur la base des mobiliers de St-Sulpice. En effet, une telle table, esthétiquement satisfaisante, n'apporte, en fin de compte et dans notre cas précis, rien de nouveau par rapport à *Münsingen* pour la chronologie de La Tène ancienne en général. L'hypothèse de rattacher certaines sépultures à un horizon «ancien» de LT A notamment (p. 234) n'a pas pu être confortée à l'aide de cette méthode. Différentes manipulations, aussi arbitraires les unes que les autres se sont toutes heurtées au problème essentiel de la définition de types basée sur une sélection de critères morphologiques, technologiques ou du décor, difficile à argumenter



72a X 77

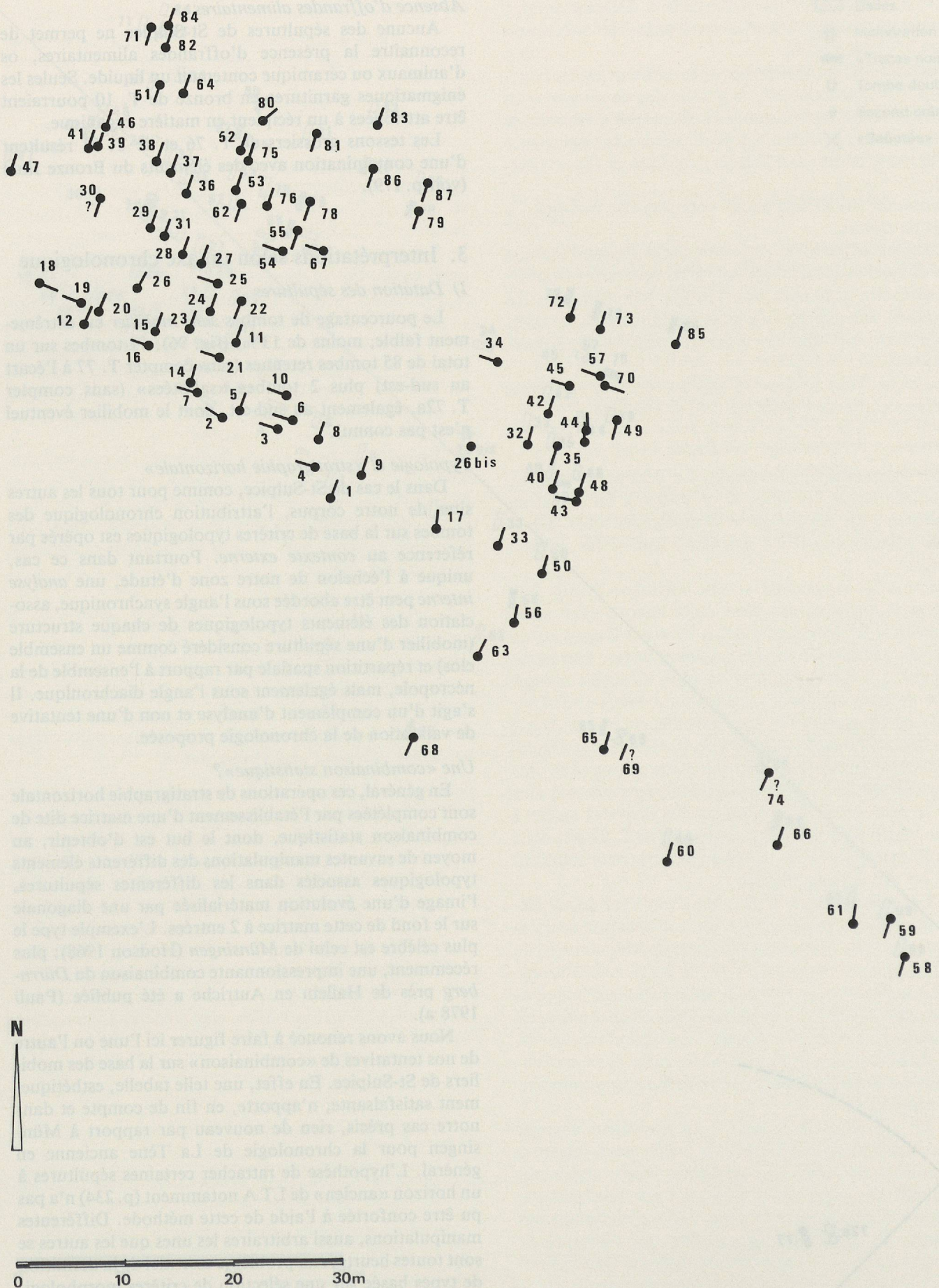


Fig. 95. Nécropole de Saint-Sulpice: orientation des sépultures.

(voir p. 27; note 29). Le choix d'une de ces tabelles aurait eu, à nos yeux, le grand défaut de figer une séquence évolutive sans doute plausible, mais de représenter cette évolution comme linéaire (en faveur de quoi nous n'avons aucun indice probant).

Notre objectif n'étant pas l'analyse détaillée de la chronologie de LT A (qui demande la prise en compte des éléments extérieurs pour le choix des types et de leurs définitions) nous nous sommes bornés à présenter une documentation sur la base de laquelle des études plus pointues (notamment la réalisation de telles matrices) pourront être réalisées.

Nous avons choisi de réduire les éléments pris en compte à ceux dont la valeur chronologique était jugée assurée par comparaison externe, en distinguant grossièrement LT A – LT B1 – LT B2 (sans distinguer les horizons « anciens » ou « récents », encore mal définis), puis de mettre ces derniers en relation en vue d'obtenir une image du développement de la nécropole, non seulement dans le temps mais également dans l'espace.

Les fibules (fig. 97)

Si la chronologie de La Tène en Europe occidentale avant tout est une chronologie des fibules, St-Sulpice ne fait pas exception à cette règle.

Les critères retenus pour distinguer les fibules LTA – LT B1 – LT B2 sont exposés plus bas (p. 223, 237).

- *LT A*. Les fibules attribuées à la phase LT A (dans 16 sépultures, y compris T. 35, incertaine) sont groupées au centre de la nécropole, avec 2 exemplaires au nord-ouest (T. 27, T. 76) et un exemplaire au sud-ouest (T. 68).
- *LT B1*. Les fibules attribuées à la phase LT B1 (dans 30 sépultures) sont en majorité concentrées au sud et sud-ouest du noyau central LT A.
- *LT B2*. Les fibules attribuées à la phase LT B2 (dans 12 sépultures, y compris T. 52, incertaine) sont concentrées du nord-est de la nécropole, avec 2 exemplaires dans la zone des fibules LT B1, plus au sud-ouest (T. 12, T. 25).
- (*LT C1*. T. 77, au sud-est de la nécropole, n'est pas prise en considération ici, voir p. 180).

Remarques

L'image résulte nécessairement d'une simplification. Nous n'avons en effet pas voulu introduire des phases de transition *A/B1* ou *B1/B2*, ce que nous aurions pu faire sans peine et qui aurait été sans doute plus conforme à la réalité.

- La fibule de T. 27 est attribuée à LT A, sur la base de l'arc triangulaire et du pied formant un angle aigu replié sur l'arc, bien que le ressort soit déjà caractéristique des formations de LT B (voir p. 237). La fibule en fer de cette même tombe n'apporte aucune précision chronologique utile.

Dans la combinaison de *Münsingen*, cette tombe figurerait dans l'horizon B/D, soit justement de « transition » entre LT A et LT B1 (Hodson 1968, pl. 122, type 11).

- Il en va de même pour la fibule en fer de T. 33.

72 a / 77



Fig. 96. Nécropole de Saint-Sulpice: tombes avec ou sans mobilier.

- La datation de *T. 35* reste incertaine; une attribution à LT A (proposée avec un?) reste très plausible, renforcée par sa position dans le noyau central LT A (défini ci-dessous).
- Les fibules de *T. 5* sont morphologiquement plus proches des exemplaires LT B2 que LT B1. Là encore, nous avons tranché en faveur de LT B1 vu la position de *T. 5* dans la zone LT B1 (argument de faible poids si l'on observe la position de *T. 12* et *T. 25* dans cette même zone!, voir ci-dessous).
- La fibule en fer de *T.12*, introuvable, est d'ailleurs attribuées arbitrairement à LT B2 sur la base du disque de grand diamètre ornant le pied (comme celui de la fibule de *T. 25* par exemple).
- La fibule de *T. 52*, introuvable, ne peut être datée précisément; le ressort large, en arbalète, et la position de cette sépulture au nord de la nécropole nous ont fait opter pour une attribution à LT B2.

2) Sériation au sein de La Tène A

Trois tombes ont livré des fibules particulières, 2 fibules discoïdes (*T. 40*, *T. 48*) et 2 fibules «certosaoïdes» de la variante ancienne (*T. 48*, *T. 50*) au centre de la nécropole.

Ce sont des éléments que l'on rencontre dans les sépultures secondaires en tumulus (qui ne se retrouvent en principe plus dans les tombes plates) soit dans une phase que nous qualifions plus bas d'*horizon «ancien»* (p. 234).

La Tène A (et le début de La Tène B1): autres critères de distinction

A part les fibules dites de «Marzabotto» et variantes, d'autres éléments typologiques, de la parure féminine en particulier, permettent d'appuyer les attributions précédentes et d'assimiler quelques tombes sans fibules à cet horizon LT A: voir tab. 8, p. 204; voir fig. 106-107).

- *Les diadèmes* sont présents au moins dans 2 tombes du noyau central (*T. 40*, *T. 43*); il est fort probable que le second «torque» de *T. 48*, du même type (plein, lisse à protubérance) puisse en fait être interprété comme un troisième diadème: il a été découvert déplacé, sur le cou, lors de la fouille.
- *Les épingles* sont présentes dans 2 tombes du noyau central (*T. 40*, *T. 44 A*).
- *Les torques* (de différents types) sont associés aux fibules LT A et dans quelques tombes supplémentaires sans fibules (*T. 72*, *T. 73*, et *T. 66* au sud-est).

Dans un (ou 2) cas (*T. 50* et peut-être *T. 48* – voir ci-dessus l'hypothèse du diadème), on dénombre 2 torques.

Dans 2 cas (*T. 24*, *T. 56*) un torque est associé à des fibules LT B1.

- *Les perles en verre, ambre, terre cuite et les pendeloques* se rencontrent dans la plupart de ces tombes, associées à différents éléments déjà mentionnés.

Dans 3 cas (2 déjà relevés pour les torques, *T. 24* et *T. 56* – cette dernière avec anneaux de chevilles – voir ci-dessus) et dans un cas supplémentaire (*T. 70*), on trouve des perles associées à des fibules LT B1 (sans tenir compte des exemplaires plus récents de *T. 2*, *T. 5*, *T. 22*).

72a ✕

– *Les bracelets tubulaires* se rencontrent également dans une partie de ces mêmes tombes, et dans quelques tombes supplémentaires. Les anneaux de T. 26 bis (incinération) et de T. 66, curieusement disposés sur l'épaule droite, ne sont pas à coup sûr des bracelets (mais peut-être des anneaux de chevilles surtout dans le cas de T. 26 bis).

Dans un cas (à nouveau T. 56) 2 bracelets tubulaires

sont associés à des fibules *LT B1* (ainsi, peut-être, que T. 24/9, voir ci-dessous).

– *Les anneaux de chevilles*, tubulaires, massifs dans un cas (T. 58; les anneaux massifs en fer de T. 11, indéterminés, font exception), se rencontrent dans 6 tombes, peut-être une 7^e et une 8^e, si l'on compte T. 26 bis et T. 24, à la périphérie, au sud-est.

Dans un cas (T. 56) ils sont associés à des fibules *LT B1*



Fig. 97. Nécropole de Saint-Sulpice: attribution chronologique des fibules. (L'hypothèse d'attribution de quelques tombes du noyau central à un horizon LT A «ancien» n'est pas formalisée; il en va de même pour LT B1 «ancien» et «récent», voir fig. 101).

(peut-être dans un 2^e cas, T. 24/9, mal défini et non positionné).

3) *Sériation au sein de La Tène B1*
(fig. 98-99)

Une distinction claire n'a pas pu être obtenue sur la base des seules fibules. Pourtant, en cartographiant 3 types de fibules bien représentées à St-Sulpice, et fort des enseignements de la table de Münsingen (Hodson

1968, pl. 123), 2 groupements semblent apparaître (fig. 98).

1) Fibules à arc allongé, aplati ou régulièrement incurvé au sommet, pied court triangulaire, ressort à 4 ou 6 spires et corde externe (interne dans 2 cas retenus) comme les exemplaires de T. 9, T. 10, T. 24, T. 41, T. 53, T. 63 (voir p. 237).

Elles sont considérées comme représentatives d'un horizon «ancien» de LT B1.

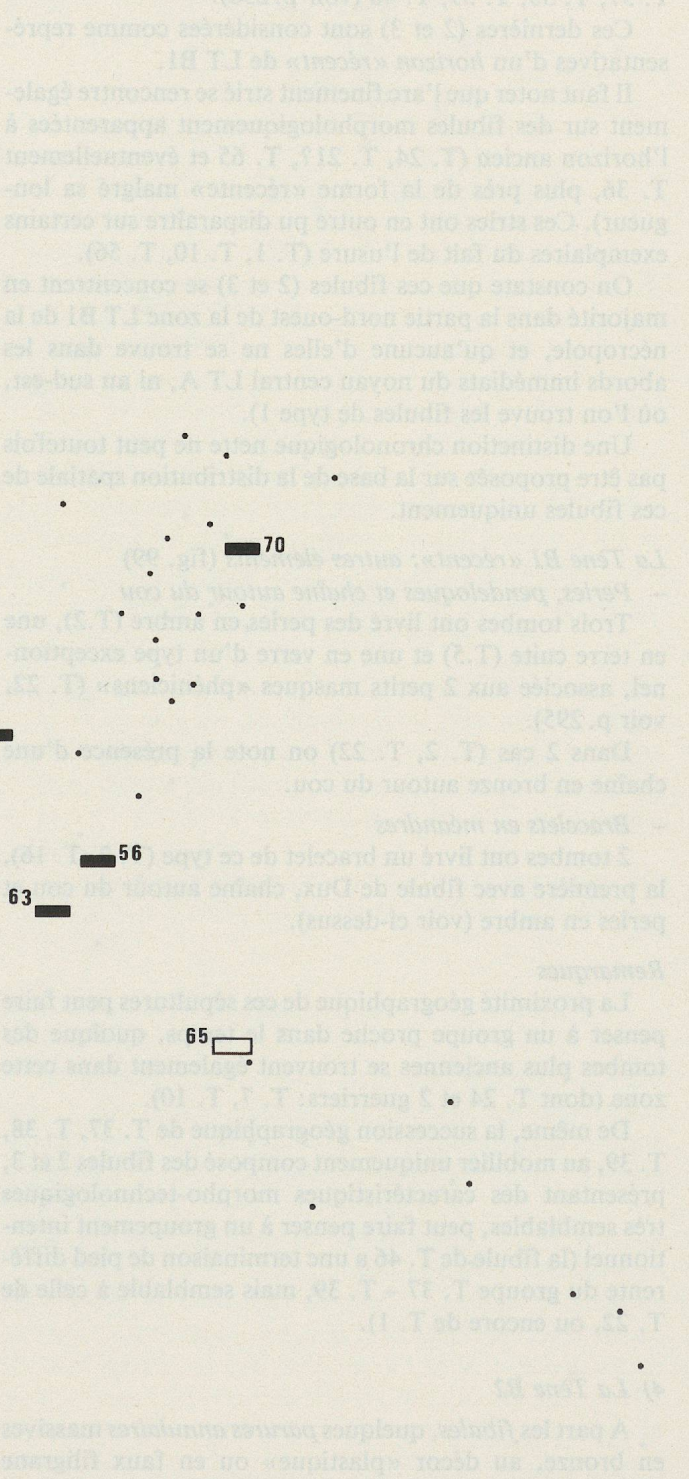
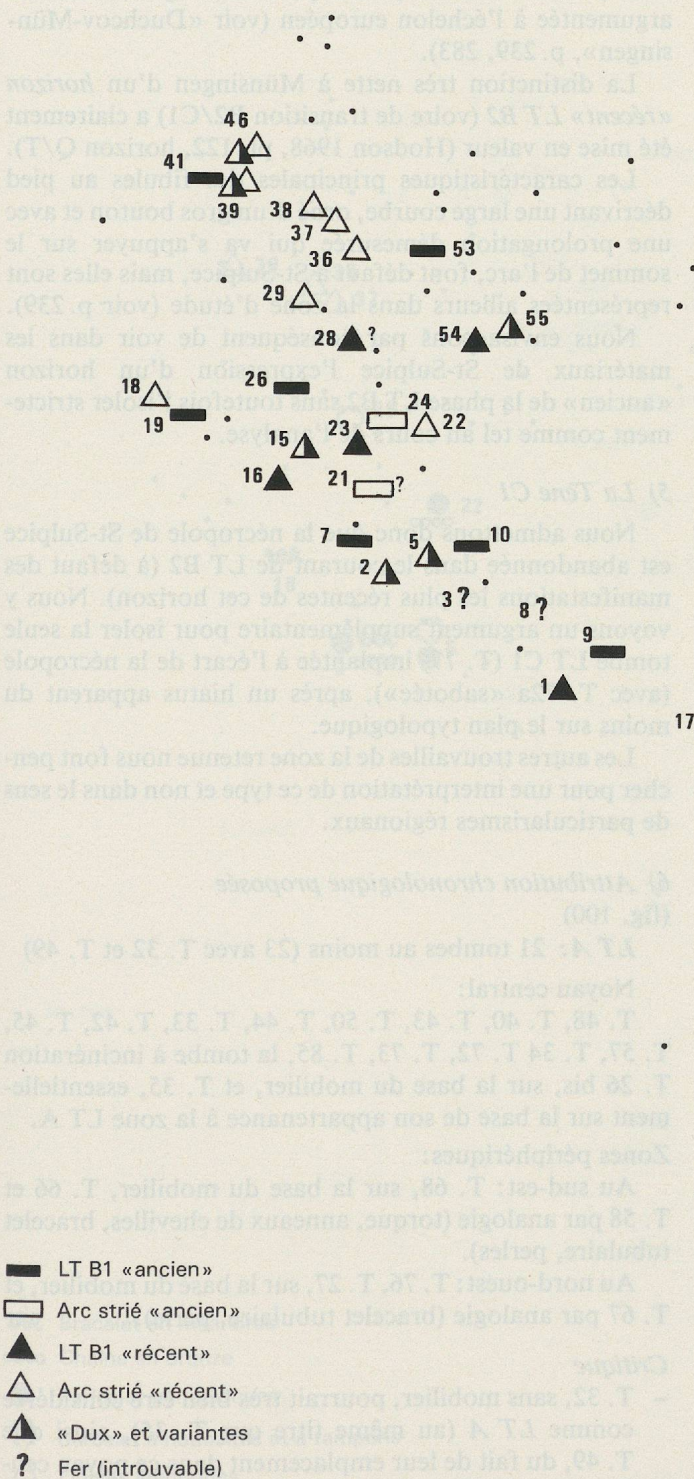


Fig. 98. Nécropole de Saint-Sulpice: essai de sériation des fibules LT B1.

2) Fibules dites «de Dux» et formes apparentées, à ressort à 6 spires et corde interne, arc bien détaché du ressort et du porte-ardillon par un coude: T. 2, T. 15, T. 39, T. 46, T. 55, (voir p. 238, note 59, à propos des fibules de T. 5 et T. 46).

3) Fibules à arc finement strié, de forme semi-circulaire également détaché du ressort et du porte-ardillon, ressort à 4 ou 6 spires, corde en général externe (entourant l'arc dans un cas). Deux cas d'association à la fibule dite de Dux (T. 39, T. 46) à St-Sulpice: T. 1, T. 22, T. 29, T. 37, T. 38, T. 39, T. 46 (voir p. 238).

Ces dernières (2 et 3) sont considérées comme représentatives d'un horizon «récent» de LT B1.

Il faut noter que l'arc finement strié se rencontre également sur des fibules morphologiquement apparentées à l'horizon ancien (T. 24, T. 21?, T. 65 et éventuellement T. 36, plus près de la forme «récente» malgré sa longueur). Ces stries ont en outre pu disparaître sur certains exemplaires du fait de l'usure (T. 1, T. 10, T. 56).

On constate que ces fibules (2 et 3) se concentrent en majorité dans la partie nord-ouest de la zone LT B1 de la nécropole, et qu'aucune d'elles ne se trouve dans les abords immédiats du noyau central LT A, ni au sud-est, où l'on trouve les fibules de type 1).

Une distinction chronologique nette ne peut toutefois pas être proposée sur la base de la distribution spatiale de ces fibules uniquement.

La Tène B1 «récent»: autres éléments (fig. 99)

– *Perles, pendeloques et chaîne autour du cou*

Trois tombes ont livré des perles en ambre (T. 2), une en terre cuite (T. 5) et une en verre d'un type exceptionnel, associée aux 2 petits masques «phéniciens» (T. 22, voir p. 295).

Dans 2 cas (T. 2, T. 22) on note la présence d'une chaîne en bronze autour du cou.

– *Bracelets en méandres*

2 tombes ont livré un bracelet de ce type (T. 2, T. 16), la première avec fibule de Dux, chaîne autour du cou et perles en ambre (voir ci-dessus).

Remarques

La proximité géographique de ces sépultures peut faire penser à un groupe proche dans le temps, quoique des tombes plus anciennes se trouvent également dans cette zone (dont T. 24 et 2 guerriers: T. 7, T. 10).

De même, la succession géographique de T. 37, T. 38, T. 39, au mobilier uniquement composé des fibules 2 et 3, présentant des caractéristiques morpho-technologiques très semblables, peut faire penser à un groupement intentionnel (la fibule de T. 46 a une terminaison de pied différente du groupe T. 37 – T. 39, mais semblable à celle de T. 22, ou encore de T. 1).

4) *La Tène B2*

A part les fibules, quelques parures annulaires massives en bronze, au décor «plastique» ou en faux filigrane (T. 82, T. 87), et en lignite (T. 25), permettent de compléter notre évaluation.

Comme dans le cas d'une division en 2 horizons de LT B1, la distinction B1-B2 n'est pas argumentée de manière claire et convaincante. Les définitions de critères typologiques cohérents, en particulier pour les fibules, font défaut.

A Münsingen, une distinction typologique sans équivoque n'a pas non plus pu être obtenue, ni d'ailleurs à l'aide de la «stratigraphie horizontale» (Hodson 1968, 22-25).

Bien que les tendances évolutives ne fassent aucun doute, la définition de phases précises n'a pas encore été argumentée à l'échelon européen (voir «Duchcov-Münsingen», p. 239, 283).

La distinction très nette à Münsingen d'un horizon «récent» LT B2 (voire de transition B2/C1) a clairement été mise en valeur (Hodson 1968, pl. 122, horizon Q/T).

Les caractéristiques principales des fibules au pied décrivant une large courbe, orné d'un gros bouton et avec une prolongation démesurée qui va s'appuyer sur le sommet de l'arc, font défaut à St-Sulpice, mais elles sont représentées ailleurs dans la zone d'étude (voir p. 239).

Nous envisageons par conséquent de voir dans les matériaux de St-Sulpice l'expression d'un horizon «ancien» de la phase LT B2 sans toutefois l'isoler strictement comme tel au cours de l'analyse.

5) *La Tène C1*

Nous admettons donc que la nécropole de St-Sulpice est abandonnée dans le courant de LT B2 (à défaut des manifestations les plus récentes de cet horizon). Nous y voyons un argument supplémentaire pour isoler la seule tombe LT C1 (T. 77) implantée à l'écart de la nécropole (avec T. 72a «sabotée»), après un hiatus apparent du moins sur le plan typologique.

Les autres trouvailles de la zone retenue nous font penser pour une interprétation de ce type et non dans le sens de particularismes régionaux.

6) *Attribution chronologique proposée (fig. 100)*

LT A: 21 tombes au moins (23 avec T. 32 et T. 49)

Noyau central:

T. 48, T. 40, T. 43, T. 50, T. 44, T. 33, T. 42, T. 45, T. 57, T. 34, T. 72, T. 73, T. 85, la tombe à incinération T. 26 bis, sur la base du mobilier, et T. 35, essentiellement sur la base de son appartenance à la zone LT A.

Zones périphériques:

Au sud-est: T. 68, sur la base du mobilier, T. 66 et T. 58 par analogie (torque, anneaux de chevilles, bracelet tubulaire, perles).

Au nord-ouest: T. 76, T. 27, sur la base du mobilier, et T. 67 par analogie (bracelet tubulaire, perle).

Critique

– T. 32, sans mobilier, pourrait très bien être considérée comme LT A (au même titre que T. 35), ainsi que T. 49, du fait de leur emplacement dans ce noyau central. Elles restent toutefois indéterminées sur la fig. 100.

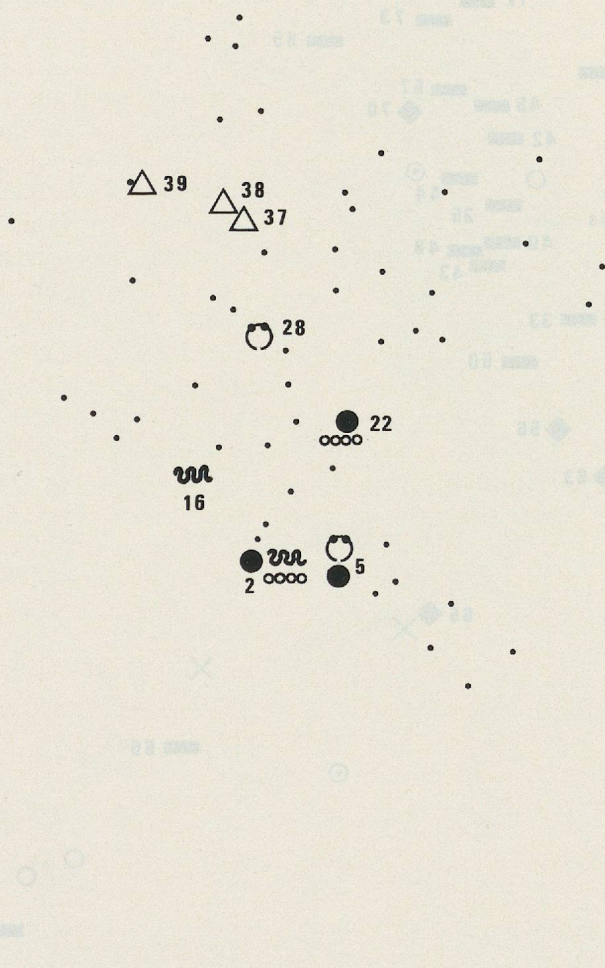
- Il en va de même pour les tombes sans mobilier, détruites («sabotées»), ou au mobilier peu typique du sud-est (T. 61, T. 59, T. 69, T. 74, T. 60).

- T. 66, T. 58 et T. 67 pourraient tout aussi bien être qualifiées de *LT B1* sur la base des critères retenus; l'absence de fibule ne permet pas de trancher comme c'est le cas pour T. 56 et T. 24.

Remarquons la profonde similitude entre les anneaux de T. 58 et ceux de T. 56, ce qui permettrait d'argumenter en faveur d'une attribution à *LT B1* de

T. 58. La perle de cette tombe, à décor en zigzag, qui se rencontre avant tout en contexte Hallstatt D3 et dans quelques tombes *LT A*, est en revanche un indice d'ancienneté bien que l'on ne puisse lui attribuer trop de poids chronologique vu son rôle vraisemblable d'amulette (voir p. 272).

- Dans l'optique d'une sériation plus nuancée, T. 33 et T. 27 avec leurs fibules à arc en triangle mais petite spirale de type *LT B*, seraient donc beaux représentants d'une phase de *transition A/B1* (soit contemporaine



- Bracelet en méandres
- Chaîne en bronze
- Perles et pendeloques
- Bracelet à nodosités et à tampons
- Fibules identiques

Fig. 99. Nécropole de Saint-Sulpice: répartition en plan de quelques éléments *LT B1*, horizon «récent».

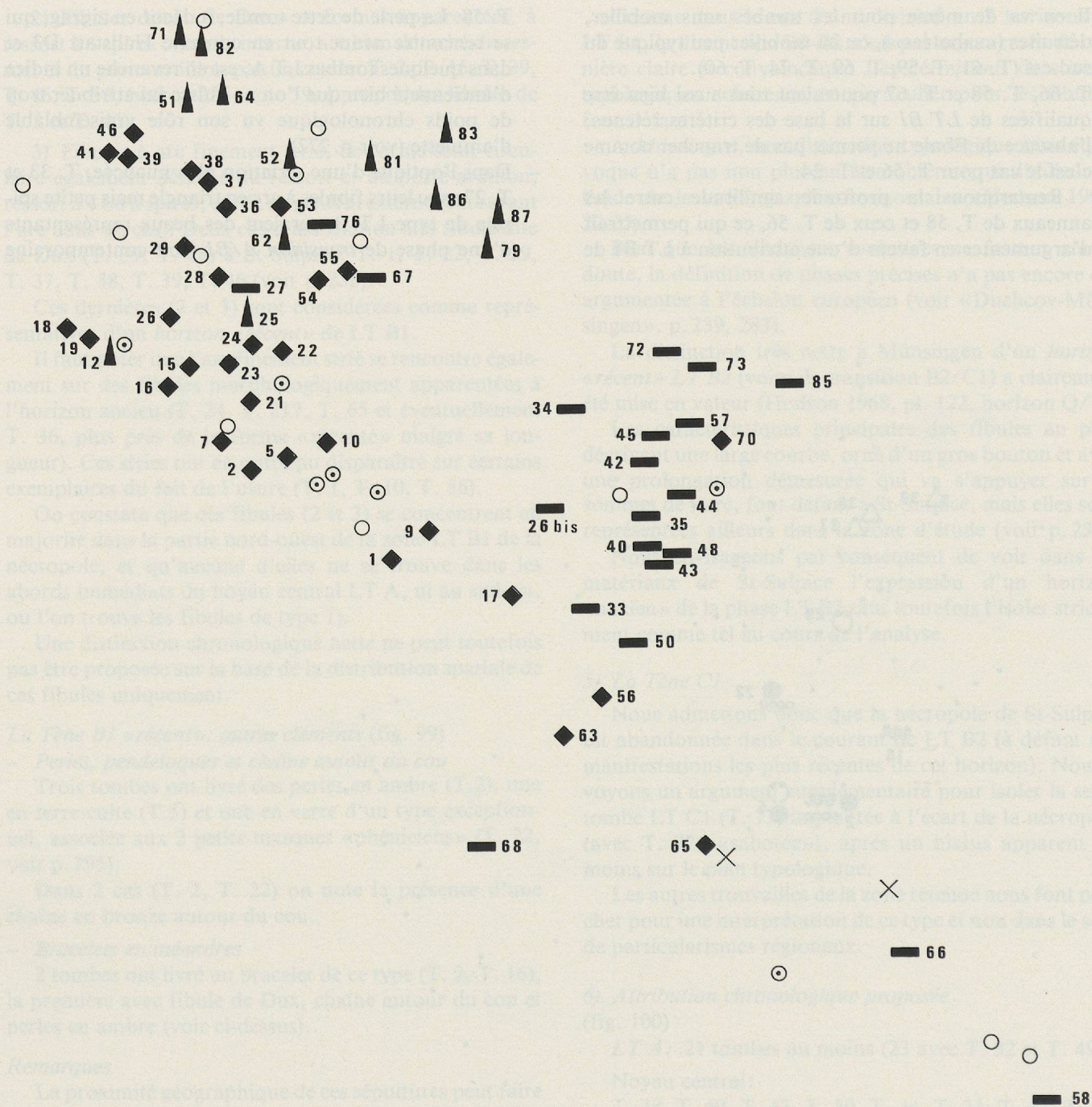


Fig. 100. Nécropole de Saint-Sulpice: attribution chronologique des tombes. (L'hypothèse d'attribution de quelques tombes du noyau central - T. 48, 40, 44, 50 - à un horizon LT A «ancien» n'est pas formalisée; il en va de même pour LT B1 «ancien» et «récent», voir fig. 101).

- LT A
- ◆ LT B1
- ▲ LT B2
- ★ LT C1
- ⊙ Indéterminée
- Sans mobilier
- × «Sabotée»

des horizons B/D de *Münsingen*: Hodson 1968, 15-16) avec lesquelles, par indécision, on pourrait également ranger T. 58, T. 66 et T. 67, évoquées ci-dessus.

LT B1 (horizon «ancien» et «récent»):

31 tombes au moins
(37 avec T. 3, T. 6, T. 8, T. 11, T. 20, T. 60).

Zone proche du noyau central: T. 70, T. 56, T. 63, T. 65, T. 17, sur la base du mobilier.

Zone occidentale: T. 9, T. 1, T. 10, T. 5, T. 2, T. 21, T. 7, T. 22, T. 24, T. 23, T. 15, T. 16, T. 26, T. 19, T. 18, T. 28, T. 29, T. 55, T. 54, T. 53, T. 36, T. 37, T. 38, T. 46, T. 39, T. 4.

Critique

- A part les tombes que l'on peut qualifier de plus anciennes (T. 70, T. 56, T. 24 en premier lieu, ainsi que T. 11, indéterminée) sur la base des éléments *LT A* représentés et de l'ordonnance des parures, celles qui sont proches du noyau central présentent les caractéristiques typologiques les plus archaïques de *LT B1* (T. 63, T. 65, T. 17, T. 9), ainsi que quelques tombes à la périphérie (T. 41, T. 53, par exemple).
- Les rares tombes sans mobilier de cette zone, ou celles dont le mobilier, pauvre, n'est pas suffisamment caractéristique, appartiennent vraisemblablement à *LT B1* (10-12 tombes supplémentaires).
- T. 5 pourrait déjà être considérée comme *LT B2* sur la base de la morphologie de ses fibules (voir p. 240).

LT B2: 13 tombes au moins (14 avec T. 75).

T. 12, T. 25, T. 62, T. 52, T. 51, T. 64, T. 71, T. 82, T. 81, T. 83, T. 86, T. 87, T. 79.

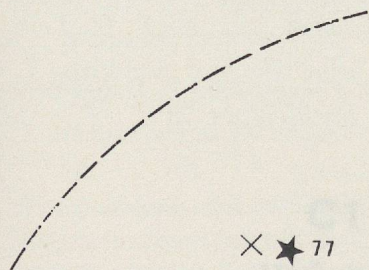
- Les tombes attribuées à *LT B2* sur la base du mobilier, et en particulier des fibules (voir plus haut), sont en majorité groupées dans la zone nord-est de la nécropole. Seules quelques tombes se trouvent dans le secteur *LT B1*: T. 12 excentrique, T. 25, et T. 62 dans une certaine mesure.
- T. 75, sans mobilier caractéristique, pourrait être assimilée à cet horizon (seul homme armé, voir plus bas, p. 203).

7) Développement spatio-temporel de la nécropole
(fig. 101)

Le résultat obtenu, sans être aussi spectaculaire que celui de *Münsingen*, montre une dispersion grossièrement interprétable dans le sens d'une extension topographique organisée, ce qui a d'ailleurs déjà été relevé de Gruaz et Viollier (1914 et 1915) à Sankot (1980).

La tendance générale est la suivante:

A partir d'un important noyau central *LT A*, isolé au nord-ouest, au nord et à l'est (à part T. 70), avec quelques tombes excentriques au sud-est, au sud et au nord-ouest, les plus anciennes inhumations *LT B* se concentrent en bordure de cette zone, au sud-est, au sud et à l'ouest (*B1* «ancien»), avec quelques tombes périphériques. Puis la nécropole se développe progressivement vers le nord-est (*B1* «récent») où l'on rencontre les dernières tombes *LT B* (*B2*) à la périphérie de cette zone.



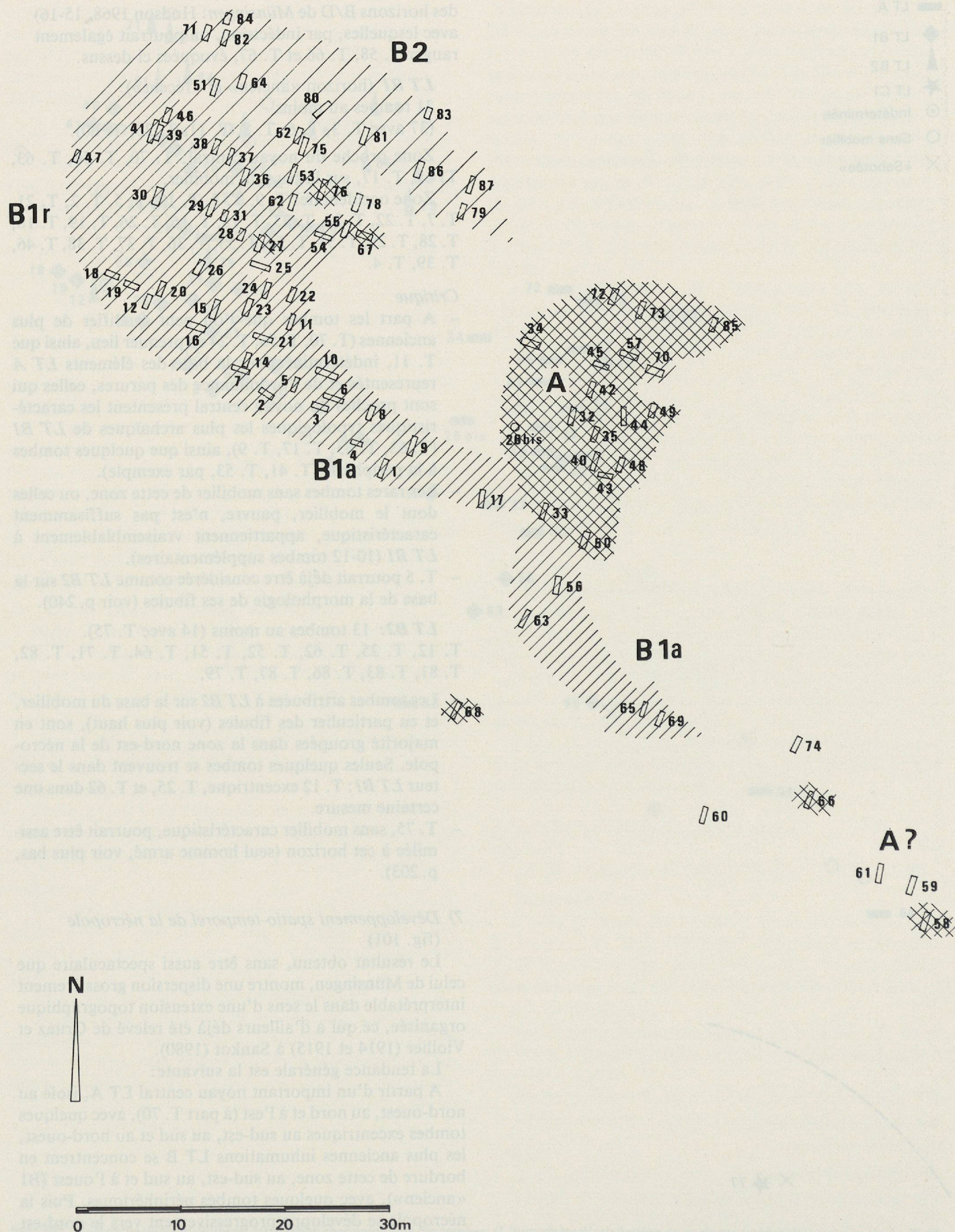


Fig. 101. Nécropole de Saint-Sulpice: essai d'interprétation du développement spatio-temporel (tendance principale). B1 a = «ancien»; B1 r = «récent». (L'hypothèse d'attribution de quelques tombes du noyau central - T. 48, 40, 44, 50 - à un horizon LT A «ancien» n'est pas formalisée).

Ce schéma chronologique sommaire ne doit pas être admis de manière stricte, mais mis en doute ou du moins nuancé en regard des inconnues de groupements par affinités relevant d'un type d'organisation sociale trop imparfaitement décelable (notamment au cours de LT B1, voir fig. 99).

4. Interprétations selon un axe sociologique et «religieux»

Cet aspect, «à la mode» nous l'avons vu (p. 27) depuis une vingtaine d'années, n'est malheureusement que sommairement abordé ici. En l'absence de détermination anthropologique (les os n'ont pas été conservés, voir p. 174) l'appartenance au sexe masculin ou féminin de la personne inhumée ne peut être reportée sur un plan; seule l'analyse archéologique des parures et de leur organisation sur le costume permet de proposer une distinction (voir p. 197ss).

Une évaluation de l'âge de ces personnes fait également cruellement défaut dans l'optique d'associations plus détaillées sur le plan de la société (groupements éventuels de type familial, voir plus bas, p. 202).

1) Groupements privilégiés?

Les observations que nous faisons dans ce chapitre ont en partie déjà été formulées dans des études antérieures. Nous n'allons pas nous référer systématiquement à ces dernières, d'autant plus que les adjonctions et corrections que nous avons été amené à faire au plan et à la publication originale (point de départ des études mentionnées) rendraient un commentaire critique volumineux et fastidieux!

Nous utilisons: Viollier 1915, Martin-Kilcher 1973, Lorenz 1978, Sankot 1980, Martin-Kilcher 1981. (Voir tab. 17, p. 262-263).

Individualisation des enfants (fig. 102-103)

Le seul critère retenu ici est la longueur du squelette égale ou inférieure à 1,40 m.

On constate que la longueur des squelettes indiquée est en majorité de 1,60 m., mais ces considérations sont très grossières et ne peuvent être utilisées de manière très stricte (déplacements dans le terrain, absence de critères de mesure définis, etc.).

Répartition topographique des enfants (fig. 103)

On constate que près de la moitié des enfants (6 sur 14) se trouvent dans le noyau central de la nécropole, soit dans la zone LT A, et l'autre moitié dans la partie nord-ouest, avec 6 tombes dans la zone LT B1 et 2 tombes dans la zone LT B2 (voir p. 207).

La plupart des enfants sont en outre disposés à la périphérie de la nécropole. Cinq des enfants de la zone LT B (sur 6), en plus, n'ont pas de mobilier!

Les hommes armés (ou guerriers) (fig. 103)

Au total, 7 hommes armés se répartissent dans la nécropole, 2 dans la zone LT A (sans tenir compte du talon de lance de T. 44, aux 2 squelettes, qui a sans aucun

C1

72a // // 77

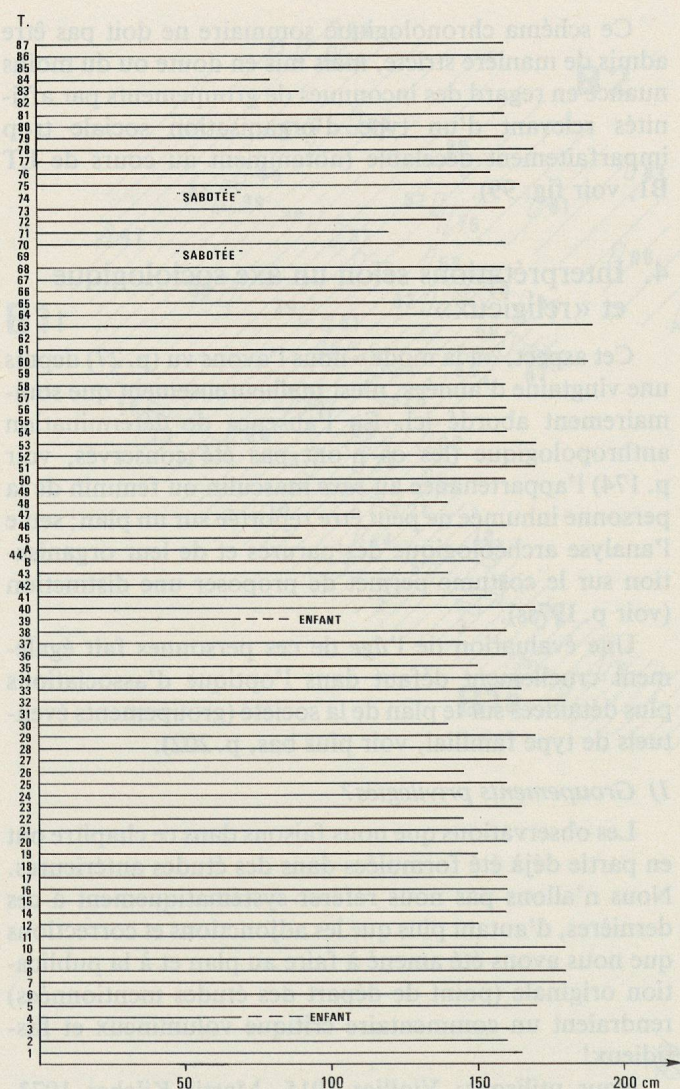


Fig. 102. Nécropole de Saint-Sulpice: longueur des squelettes.

doute une autre signification, voir p. 271), 3 dans la zone LT B1, un dans la zone LT B2 (T. 75, dont la datation n'est pas assurée, le seul mobilier étant une lance).

On constate que les hommes armés sont en outre groupés (zone LT B1), du moins proches les uns des autres (la datation de T. 6 n'est pas assurée, faute d'objets caractéristiques).

Hommes et femmes

Pour les autres sépultures avec mobilier funéraire, seule l'étude de la parure et du costume permet d'approcher une distinction entre hommes et femmes, distinction qui reste fréquemment aléatoire, sauf dans les cas évidents, surtout à LT A. Nous ne proposons pas ici une répartition à l'échelon de la nécropole, en grande partie jugée arbitraire en l'absence de données anthropologiques.

Orientation différenciée des sépultures par période (fig. 104)

(Voir remarque, p. 181)

Dans le noyau central, la zone LT A, toutes les orientations sont représentées, toutefois l'orientation S-N, tête au sud, domine.

Dans la zone LT B1, cette même orientation S-N, tête au sud, domine largement, avec quelques orientations différentes, tête au nord, et O-E (tête à l'ouest).

Dans la zone LT B2, au contraire, l'orientation inverse, soit tête au nord, est largement la plus représentée.

Le passage LT B1 – LT B2 est donc marqué par un changement d'orientation à 180° (voir p. 274).

Les *hommes armés* ont tous une orientation particulière, E-O, tête à l'est, dans 5 cas sur 6 (zones LT A et LT B1) et S-N, tête au sud pour le 7^e (zone LT B2), soit contraire à la majorité dans cette dernière zone.

Il est possible que d'autres tombes, ayant la même orientation E-O, soient également des *tombes masculines*. C'est vraisemblable dans le cas de T. 3, à proximité des guerriers de T. 6 et T. 10 de la zone LT B1, qui n'avait qu'une fibule en fer (voir p. 99); ce ne semble pas être le cas dans la zone LT A avec les tombes d'enfants T. 43 ou T. 45, et ne peut être argumenté avec certitude pour les autres tombes de la zone LT B1 (T. 21, T. 16, T. 19 et l'enfant de T. 18) (voir ci-dessous).

Les *enfants* ont également, pour certains, une orientation particulière: 2 E-O (tête à l'est, comme les hommes armés), les 4 autres conformes à la majorité dans la zone LT A; 2 O-E, tête à l'ouest, dans la zone LT B1; 2 S-N, tête au sud, dans la zone LT B2, soit contraire à la majorité de cette zone.

Personnes enterrées à des profondeurs «anormales» (fig. 105)

Certaines tombes sortent de la norme:

Tombes très profondes:

- 2 hommes armés (T. 10, T. 57),
- le plus grand squelette de la nécropole (1,90 m.), très probablement un homme (T. 80),
- la tombe aux 2 squelettes (avec un talon de lance: T. 44),
- une tombe très riche (T. 40).

Tombes peu profondes:

- la seule tombe à incinération (T. 26 bis),
- une tombe d'enfant (T. 84).

En élargissant ces remarques, on constate que:

- 3 autres hommes armés se trouvent à la limite de la «normale», à une profondeur de 2 m. (T. 75, T. 7, T. 34),
- un autre homme armé se trouve dans la frange profonde de la «normale», à 1.80 m. (T. 6).

En résumé (voir tab. 19, p. 270):

- les *hommes armés* sont enterrés très profondément;
- quelques *sépultures particulières* (le «géant», sans armes, T. 80; la tombe aux 2 squelettes, T. 44, avec un fragment d'arme, et une tombe particulièrement riche, T. 40) sont également très profondes;
- la seule *tombe à incinération* (T. 26bis) et un enfant

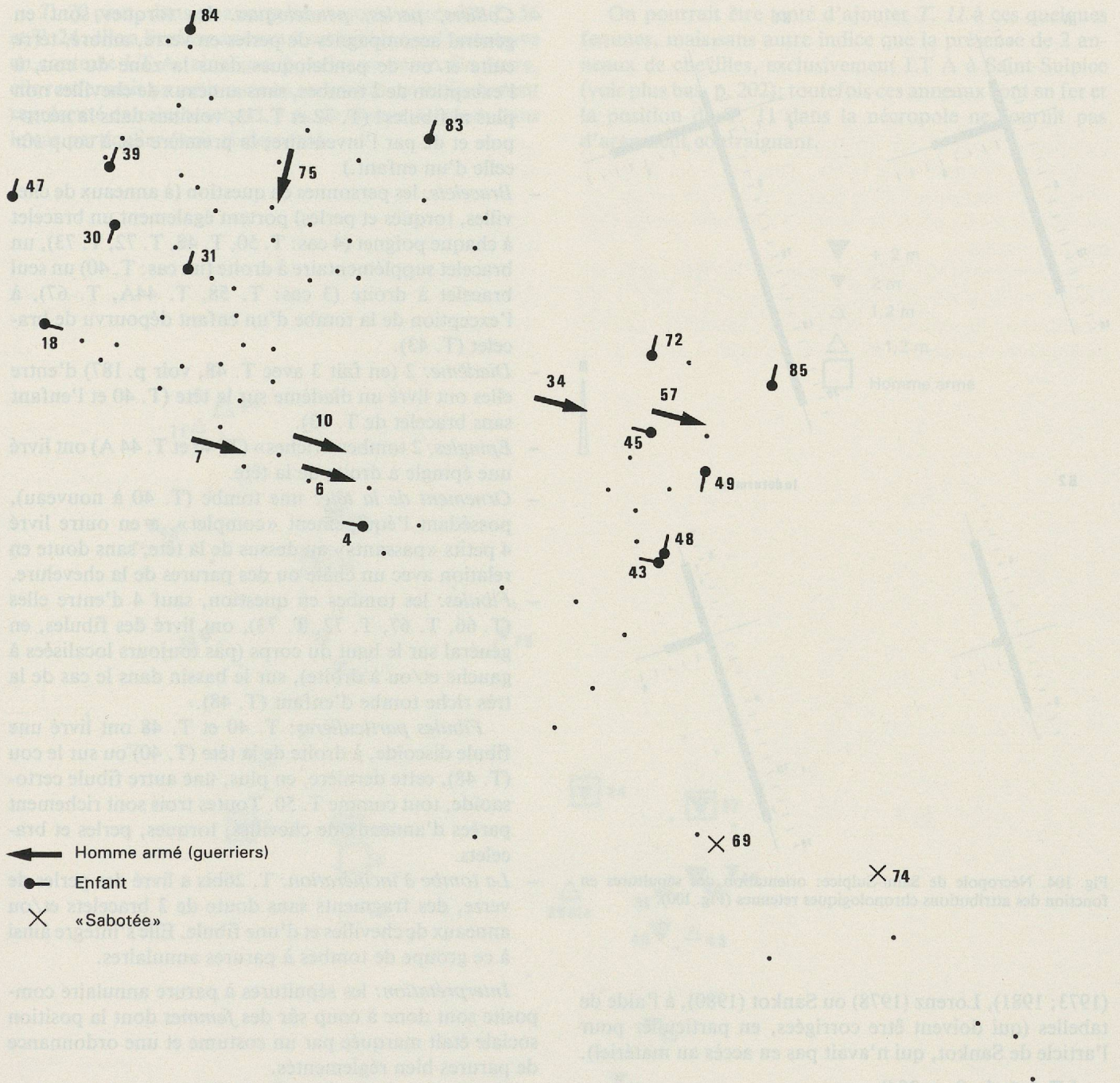


Fig. 103. Nécropole de Saint-Sulpice: répartition en plan et orientation des enfants et des hommes armés (guerriers).

(T. 84) sans particularité archéologique apparente, sont à l'inverse enterrés peu profondément; il ne semble pas que l'argument chronologique soit contraignant, même si la plupart de ces tombes peuvent être attribuées à la phase LT A, au centre de la nécropole (d'autres tombes LT A sont à différents niveaux, même très haut, T. 48, T.26 bis à incinération, voir fig. 93).

Les «cercueils»

Les «traces noires» sont bien représentées dans le noyau central LT A, plus rares dans la zone LT B1 et à nouveau plus fréquentes dans la zone LT B2.

Il semble donc, avec la prudence qu'impose l'état des sources et la critique des observations de Gruaz (voir

p. 174), que la pratique d'aménager la tombe avec un cercueil ou une construction en bois augmente vers la fin de La Tène ancienne.

On ne peut pas mettre en relation la présence de ces «traces noires» avec des personnes particulières (hommes, femmes, enfants).

2) Le costume et la parure

Comme nous l'avons souligné plus haut, en l'absence de données anthropologiques il est hasardeux de proposer une répartition graphique entre hommes (non armés) et femmes dans la nécropole.

Nous allons simplement passer en revue les observations principales, déjà discutées par Martin-Kilcher

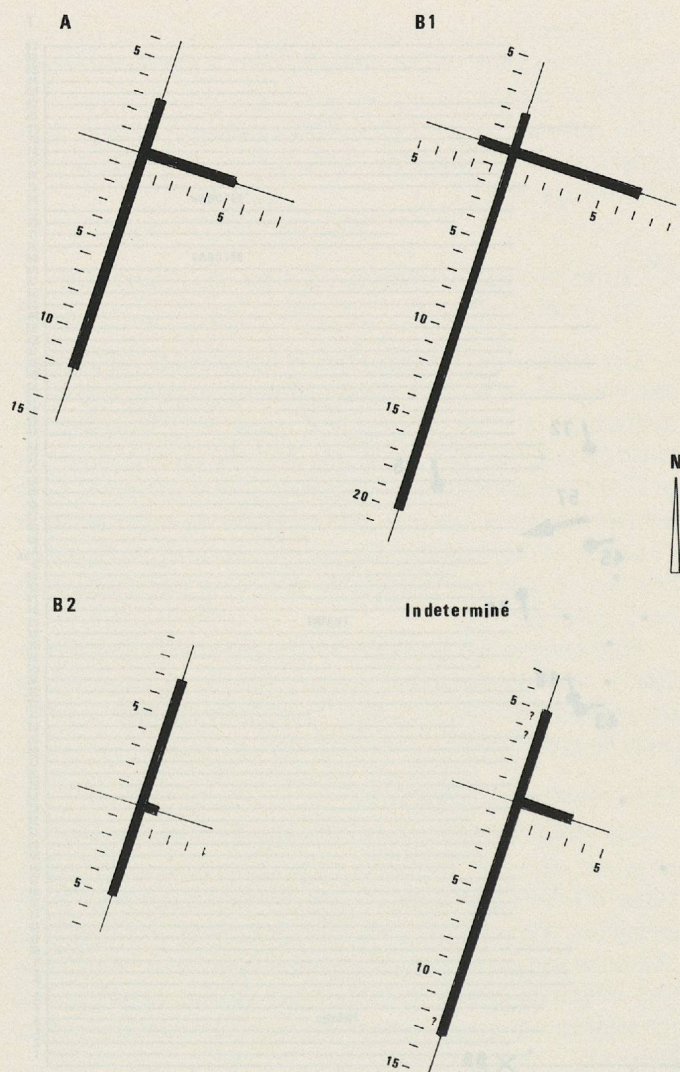


Fig. 104. Nécropole de Saint-Sulpice: orientation des sépultures en fonction des attributions chronologiques retenues (Fig. 100).

(1973; 1981), Lorenz (1978) ou Sankot (1980), à l'aide de tabelles (qui doivent être corrigées, en particulier pour l'article de Sankot, qui n'avait pas eu accès au matériel).

LTA (tab. 8, p. 204)

Cette période est la plus facile à cerner vu l'abondance et la richesse des éléments de parure.

Les tombes à parure annulaire composite (fig. 106)

- *Anneaux de chevilles*: 4 tombes riches, 3 adultes (T. 40, T. 50, T. 58) et un enfant (T. 48), ont livré de riches parures, disposées asymétriquement. Il s'agit d'une paire d'anneaux tubulaires dans 3 cas, un à chaque cheville, et d'un 3^e anneau massif, à la cheville gauche, sauf pour l'enfant très richement doté qui n'a qu'un anneau tubulaire à chaque cheville.
- *Torques*: 3 de ces personnes étaient parées de torques, un exemplaire dans un cas (T. 40), 2 exemplaires dans un autre cas (T. 50, et éventuellement T. 48, voir p. 187). Dans 3 cas le torque était porté sans anneaux de chevilles (T. 66, T. 72, T. 73).

- *Colliers, perles, pendeloques*: les torques sont en général accompagnés de perles en verre, ambre, terre cuite et/ou de pendeloques dans la zone du cou, à l'exception de 2 tombes, sans anneaux de chevilles non plus ni fibules! (T. 72 et T. 73, voisines dans la nécropole et de par l'inventaire; la première est à coup sûr celle d'un enfant.)
- *Bracelets*: les personnes en question (à anneaux de chevilles, torques et perles) portent également un bracelet à chaque poignet (4 cas: T. 50, T. 48, T. 72, T. 73), un bracelet supplémentaire à droite (un cas: T. 40) un seul bracelet à droite (3 cas: T. 58, T. 44A, T. 67), à l'exception de la tombe d'un enfant dépourvu de bracelet (T. 43).
- *Diadème*: 2 (en fait 3 avec T. 48, voir p. 187) d'entre elles ont livré un diadème sur la tête (T. 40 et l'enfant sans bracelet de T. 43).
- *Épingles*: 2 tombes «riches» (T. 40 et T. 44 A) ont livré une épingle à droite de la tête.
- *Ornement de la tête*: une tombe (T. 40 à nouveau), possédant l'équipement «complet», a en outre livré 4 petits «passants» au dessus de la tête, sans doute en relation avec un châle ou des parures de la chevelure.
- *Fibules*: les tombes en question, sauf 4 d'entre elles (T. 66, T. 67, T. 72, T. 73), ont livré des fibules, en général sur le haut du corps (pas toujours localisées à gauche et/ou à droite), sur le bassin dans le cas de la très riche tombe d'enfant (T. 48).
Fibules particulières: T. 40 et T. 48 ont livré une fibule discoïde, à droite de la tête (T. 40) ou sur le cou (T. 48), cette dernière, en plus, une autre fibule certo-saïde, tout comme T. 50. Toutes trois sont richement parées d'anneaux de chevilles, torques, perles et bracelets.
- *La tombe à incinération*: T. 26bis a livré des perles de verre, des fragments sans doute de 3 bracelets et/ou anneaux de chevilles et d'une fibule. Elle s'intègre ainsi à ce groupe de tombes à parures annulaires.

Interprétation: les sépultures à parure annulaire composite sont donc à coup sûr des *femmes* dont la position sociale était marquée par un costume et une ordonnance de parures bien réglementés.

Quelques *enfants* (dont T. 48, T. 43, T. 72, T. 73, en tout cas) étaient affublés de tout, ou plutôt partie de ces attributs.

Corollaire: 3 femmes du début de LT B1

Le cas de T. 56 et T. 24 est frappant: les anneaux de chevilles disposés également asymétriquement sont présents dans T. 56, avec un torque, des perles et 3 bracelets (2 à droite). T. 24 n'a pas d'anneaux de chevilles, mais un torque, des perles et également, semble-t-il, 3 bracelets (2 à droite et un à gauche).

Les fibules, elles, sont caractéristiques du début de la phase *LT B1* alors que le type de parure et le costume qui viennent d'être évoqués sont encore ceux de la phase *LTA*.

On aurait souhaité connaître l'âge de ces femmes, inhumées avec un costume «archaïsant»!

T. 70 peut, dans une certaine mesure, rejoindre T. 56 et T. 24: elle a livré un anneau à nodosités que l'on trouve en contexte LT A, ainsi que 2 perles en verre. En outre, elle renfermait un petit anneau en bronze, principalement représenté dans les tombes LT A, au niveau des pieds dans le cas particulier (voir ci-dessous).

On pourrait être tenté d'ajouter T. 11 à ces quelques femmes, mais sans autre indice que la présence de 2 anneaux de chevilles, exclusivement LT A à Saint-Sulpice (voir plus bas, p. 202); toutefois ces anneaux sont en fer et la position de T. 11 dans la nécropole ne fournit pas d'argument contraignant.

- ▼ + 2 m
- ▼ 2 m
- △ 1,2 m
- △ -1,2 m
- Homme armé

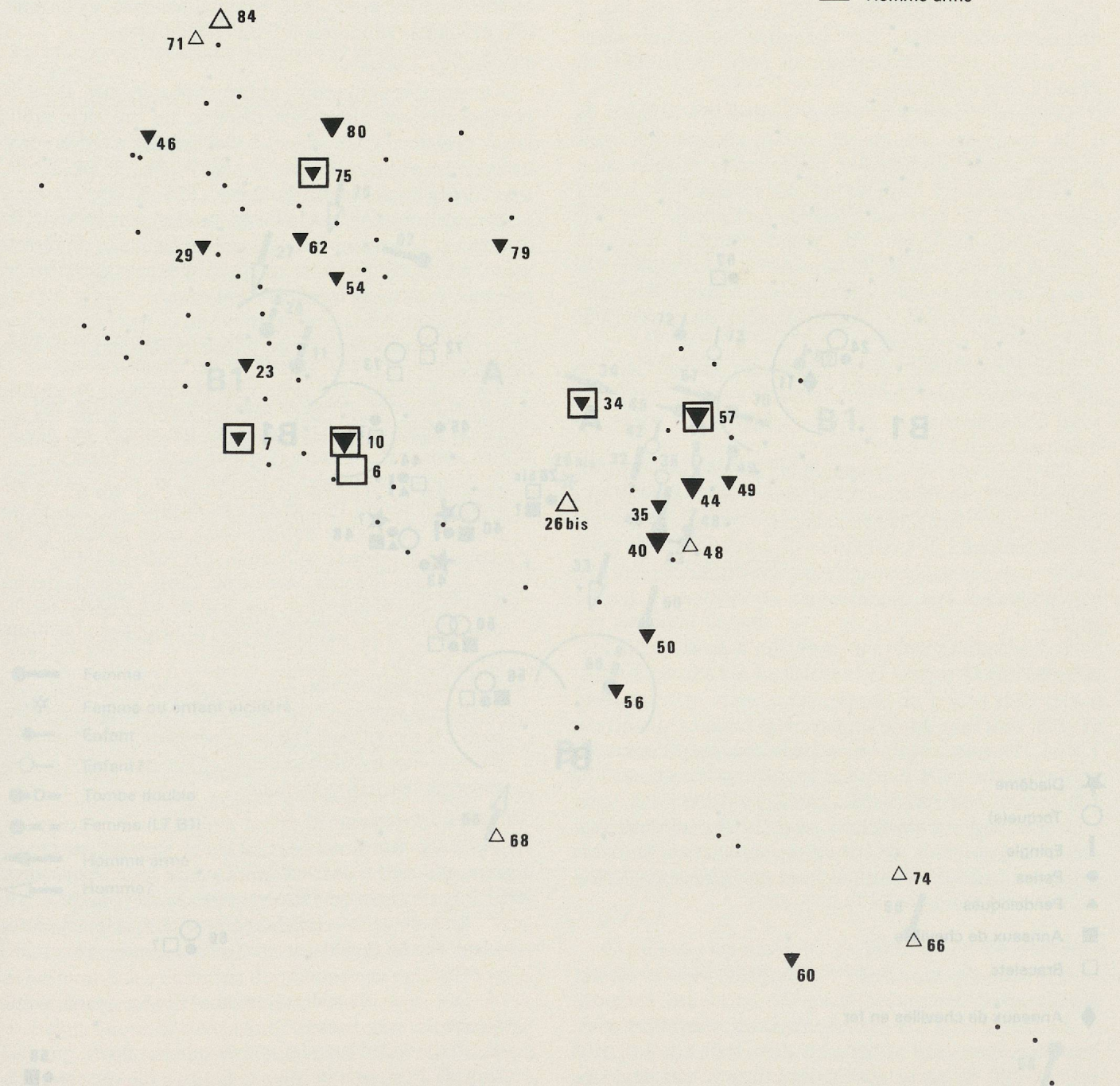


Fig. 105. Nécropole de Saint-Sulpice: personnes enterrées à des profondeurs «anormales».

Les tombes à petit anneau

Un groupe particulier de quelques sépultures LT A a livré un anneau en bronze massif de faible diamètre, présentant en général une protubérance; leur position varie dans la tombe et l'on ne peut dans aucun cas évident les interpréter comme des bracelets, sauf celui de T. 72, malgré un diamètre trop faible, mais qui a été coupé et refermé probablement sur le bras gauche de cet enfant (du moins d'après les notes de Gruaz: il a été retrouvé au poignet, en position).

On rencontre un petit anneau de ce type dans les 2 tombes à diadème décrites précédemment (T. 40 et T. 43 d'enfant) où ils semblent former une «garniture» (même protubérance); dans T. 40 il a été recueilli à droite de la

tête, dans T. 43 entre les pieds! On le trouve sur le bassin (T. 42), à droite à la hauteur du poignet (T. 45), non localisé (T. 49, non datée précisément, voir plus haut, p. 190); 2 de ces 3 dernières sépultures sont des enfants.

Deux autres sépultures ont livré les restes d'un petit anneau, mais en fer, dans la région du cou (T. 85), également un enfant, et sur le bassin à droite (T. 35).

A part T. 49 (enfant sans fibule), ces sépultures ne renfermaient qu'une seule fibule, à l'exception de T. 45 qui en a livré 3.

Interprétation: 4 des 6 sépultures avec petit anneau (sans compter T. 72) sont des *enfants*. On peut proposer d'y voir des adolescents, féminins (T. 43 en tout cas) et peut-être masculins.



Fig. 106. Nécropole de Saint-Sulpice: tombes à parure annulaire composite de LT A (avec 3 tombes LT B1 + T.11, indéterminée).

La fonction de cet anneau reste indéfinie; dans certains cas, on pourrait l'interpréter comme un élément de la ceinture du fait de sa position dans la tombe.

Les tombes avec armes

Seules 2 sépultures ont livré des armes:

- épée dans son fourreau et pointe de lance, à droite (T. 57);
- épée dans son fourreau, à droite (T. 34).

En plus des anneaux du dispositif de suspension de l'épée, ces personnes possédaient chacune un bracelet (à gauche: T. 57; à droite: T. 34) et des fibules (2 sur l'épaule gauche: T. 57 et une sur le cou: T. 34).

Il s'agit bien évidemment de tombes d'*hommes*, dites de «guerriers».

Les tombes à fibules seules

Quatre sépultures n'ont livré que des fibules, 2 exemplaires dans un cas (sur l'épaule droite et sur le thorax: T. 27) et un seul exemplaire dans 3 cas (sur l'épaule gauche: T. 68; sur le bassin à gauche: T. 76; non localisée: T. 33).

Nous proposons d'y voir des *hommes* sans armes, avec une parure réduite aux éléments fonctionnels du costume comme dans le cas des hommes armés.

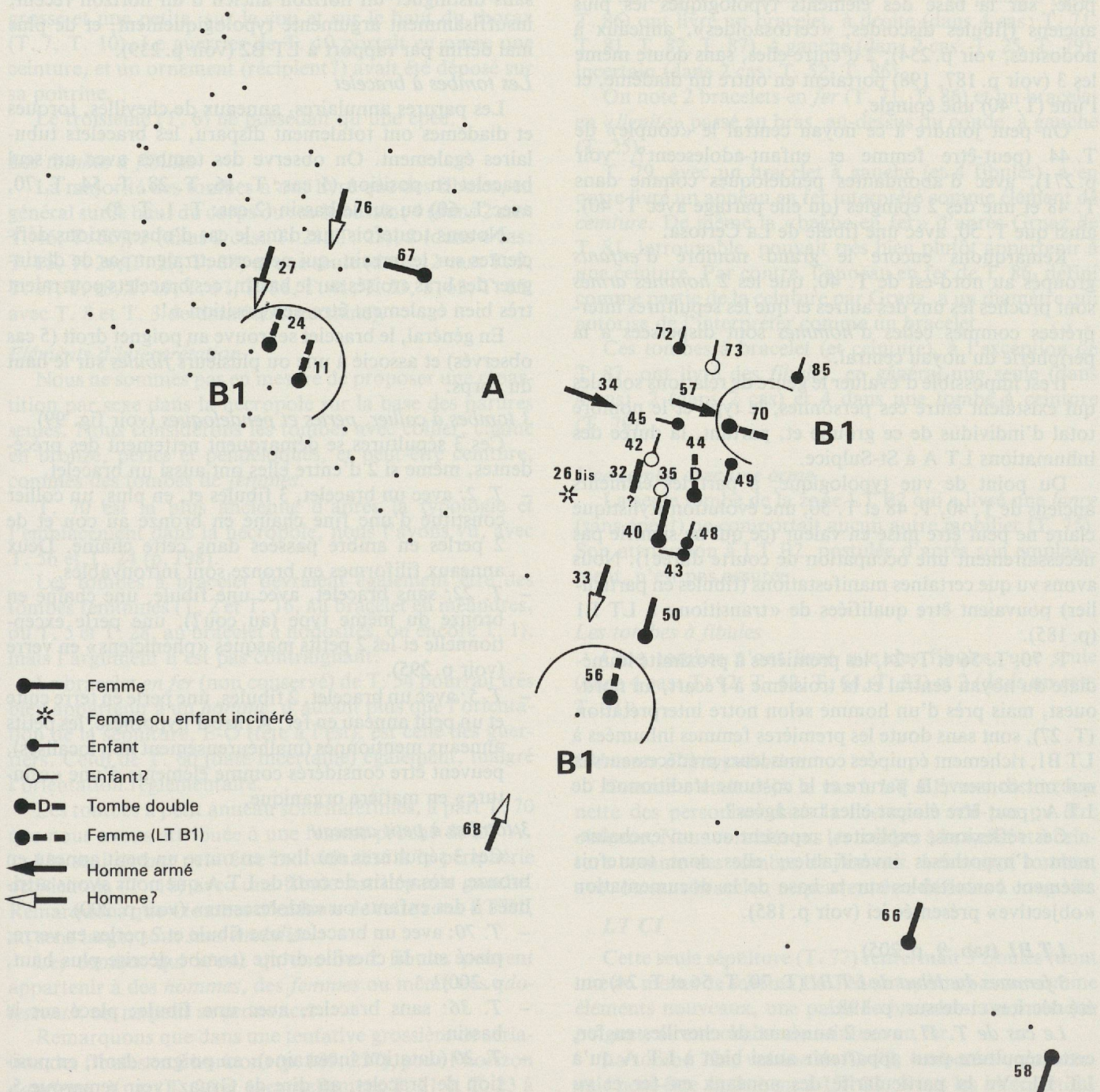


Fig. 107. Nécropole de Saint-Sulpice: hypothèse de répartition sexuelle et sociale à LT A.

Hypothèse de répartition sexuelle et sociale (fig. 107)

Sur un total de 21 tombes attribuées à LT A (sans tenir compte de T. 44B, ni intégrer T. 32 (femme ou homme?) et T. 49 (enfant) pourtant reporté sur la fig. 107, voir plus haut p. 190) la population se serait composée de:

- 2 hommes armés
- 4 hommes sans armes
- 5 ou 6 femmes adultes
- 3 «adolescents»
- 6 ou 7 enfants

En poursuivant ces réflexions, on pourrait voir dans la femme richement parée (T. 40), entourée de 2 enfants (T. 43 et T. 48, cette dernière exceptionnellement riche), les représentants du début de la fréquentation de la nécropole, sur la base des éléments typologiques les plus anciens (fibules discoïdes, «certosaoïdes», anneaux à nodosités, voir p. 234); 2 d'entre elles, sans doute même les 3 (voir p. 187, 198) portaient en outre un diadème, et l'une (T. 40) une épingle.

On peut joindre à ce noyau central le «couple» de T. 44 (peut-être femme et enfant-adolescent?, voir p. 271), avec d'abondantes pendeloques comme dans T. 48 et une des 2 épingles (qu'elle partage avec T. 40), ainsi que T. 50, avec une fibule de La Certosa.

Remarquons encore le grand nombre d'enfants groupés au nord-est de T. 40, que les 2 hommes armés sont proches les uns des autres et que les sépultures interprétées comme celles d'hommes sont dispersées à la périphérie du noyau central.

Il est impossible d'évaluer le genre de relations sociales qui existaient entre ces personnes, le type et le nombre total d'individus de ce groupe et, partant, la durée des inhumations LT A à St-Sulpice.

Du point de vue typologique, à part les éléments anciens de T. 40, T. 48 et T. 50, une évolution stylistique claire ne peut être mise en valeur (ce qui ne signifie pas nécessairement une occupation de courte durée!). Nous avons vu que certaines manifestations (fibules en particulier) pouvaient être qualifiées de «transition» à LT B1 (p. 185).

T. 70, T. 56 et T. 24, les premières à proximité immédiate du noyau central et la troisième à l'écart, au nord-ouest, mais près d'un homme selon notre interprétation (T. 27), sont sans doute les premières femmes inhumées à LT B1, richement équipées comme leurs prédécesseurs et qui ont conservé la parure et le costume traditionnel de LT A; peut-être étaient-elles très âgées?

Ces réflexions, explicites, reposent sur un enchaînement d'hypothèses invérifiables; elles sont toutefois aisément contestables sur la base de la documentation «objective» présentée ici (voir p. 185).

LT B1 (tab. 9, p. 205)

3 femmes du début de LT B1 (T. 70, T. 56 et T. 24) ont été décrites ci-dessus, p. 198.

Le cas de T. 11: avec 2 anneaux de chevilles en fer, cette sépulture peut appartenir aussi bien à LT A qu'à LT B1. Vu la particularité des anneaux en fer et vu l'absence d'autres parures régulièrement associées aux

anneaux de chevilles, nous penchons pour cette deuxième solution, sans toutefois en tenir compte dans la discussion et en conservant à T. 11 une date indéterminée sur le plan (fig. 100).

Bien que le nombre des tombes que nous attribuons à LT B1 (y compris T. 11, T. 6, un guerrier, et T. 20, avec un petit anneau, T. 3, T. 8 et T. 60 indéterminées dans la zone B1) soit plus élevé que celui des tombes LT A, une différenciation des parures et du costume beaucoup moins diversifié qu'à la phase précédente, vu la diminution très nette du mobilier funéraire réduit souvent à un ou 2 objets (à part T. 56 et T. 24, sur lesquelles nous ne revenons pas) est difficile à opérer.

Nous considérons ici l'ensemble de la phase LT B1, sans distinguer un horizon ancien d'un horizon récent, insuffisamment argumenté typologiquement, et de plus mal défini par rapport à LT B2 (voir p. 239).

Les tombes à bracelet

Les parures annulaires, anneaux de chevilles, torques et diadèmes ont totalement disparu, les bracelets tubulaires également. On observe des tombes avec un seul bracelet en position (5 cas: T. 16, T. 28, T. 54, T. 70, avec T. 60) ou sur le bassin (2 cas: T. 1, T. 5).

Notons toutefois que dans le cas d'observations déficientes sur le terrain, qui ne permettraient pas de distinguer des bras croisés sur le bassin, ces bracelets pourraient très bien également être «en position»!

En général, le bracelet se trouve au poignet droit (5 cas observés) et associé à une ou plusieurs fibules sur le haut du corps.

3 tombes à collier, perles et pendeloques (voir fig. 99)

Ces 3 sépultures se démarquent nettement des précédentes, même si 2 d'entre elles ont aussi un bracelet.

- T. 2: avec un bracelet, 3 fibules et, en plus, un collier constitué d'une fine chaîne en bronze au cou et de 2 perles en ambre passées dans cette chaîne. Deux anneaux filiformes en bronze sont introuvables.
- T. 22: sans bracelet, avec une fibule, une chaîne en bronze du même type (au cou?), une perle exceptionnelle et les 2 petits masques «phéniciens» en verre (voir p. 295).
- T. 5: avec un bracelet, 2 fibules, une perle en terre cuite et un petit anneau en fer. A titre d'hypothèse, les petits anneaux mentionnés (malheureusement non localisés), peuvent être considérés comme éléments d'une «ceinture» en matière organique.

3 tombes à petit anneau

Ces 3 sépultures ont livré en outre un petit anneau en bronze, très voisin de ceux de LT A que nous avons attribués à des enfants ou «adolescents» (voir p. 200).

- T. 70: avec un bracelet, une fibule et 2 perles en verre; placé sur la cheville droite (tombe décrite plus haut, p. 200)!
- T. 36: sans bracelet, avec une fibule; placé sur le bassin.
- T. 20 (datation incertaine): au poignet droit, en position de bracelet, au dire de Gruaz (voir remarque 5, p. 119).

Ces derniers petits anneaux sont d'un diamètre trop faible pour être passés au poignet, même d'un adolescent (il ne s'agit d'ailleurs pas d'enfants d'après la longueur des squelettes, mais d'adultes de 1,60 m., fig. 102); et leur position est aussi irrégulière et difficilement interprétable dans un sens fonctionnel qu'elle ne l'était à LT A.

Seul le cas de T. 20 reste en suspens. Gruaz place cet anneau au poignet droit. Relevons qu'il est cassé ou a été coupé intentionnellement pour être écarté et passé au poignet de la personne inhumée. Un cas semblable a été relevé à LT A (T. 72).

Les tombes avec armes

Des 3 guerriers que nous attribuons à LT B1, 2 sont armés d'une épée et d'une lance, et parés de 2 fibules, une grosse et une petite, sur le cou et sur le haut du thorax (T. 7, T. 10). Le guerrier de T. 10 portait en outre une ceinture, et un ornement (réceptif?) avait été déposé sur sa poitrine.

Le troisième (T. 6) ne possédait qu'une épée.

Les tombes à fibules

La majorité des tombes n'ont livré que des fibules, en général sur le haut du corps ou sur le bassin; 4 (dans 2 cas: T. 46, T. 55), 3 (dans 2 cas: T. 21, T. 23), 2 (dans 4 cas: T. 15, T. 26, T. 29, T. 38) et une seule (dans 12 cas: T. 9, T. 17, T. 18, T. 19, T. 37, T. 38, T. 41, T. 53, T. 63, T. 65, avec T. 8 et T. 3 de datation incertaine).

Éléments d'interprétation

Nous ne sommes pas en mesure de proposer une répartition par sexe dans la nécropole sur la base des parures seules. Nous considérons les tombes avec collier, chaîne en bronze, perles et pendeloques, et peut-être ceinture, comme des tombes de *femmes*.

T. 70 est la plus ancienne d'après la typologie et l'emplacement dans la nécropole, nous l'avons vu, avec T. 56 et T. 24 (p. 198).

Les tombes à bracelet devraient également être des tombes féminines (T. 2 et T. 16, au bracelet en méandres, ou T. 5 et T. 28, au bracelet à nodosités, ou encore T. 1), mais l'argument n'est pas contraignant.

Le bracelet *en fer* (non conservé) de T. 54 pourrait très bien appartenir à un *homme*, d'autant plus que l'orientation de la sépulture, E-O (tête à l'est), est celle des guerriers. Celui de T. 60 (date incertaine) également, malgré l'orientation réglementaire.

Les tombes à petit anneau sont indéfinies, à part T. 70 que nous avons attribuée à une femme proche de LT A.

Un seul *enfant* peut être individualisé à la périphérie occidentale (T. 18) avec une fibule sur l'épaule gauche. Remarquons que 4 tombes d'enfants de cette zone LT B1, au sens large, sont *sans mobilier*.

Les tombes qui n'ont qu'une ou 2 fibules peuvent appartenir à des *hommes*, des *femmes* ou même des *adolescents*; on ne peut se prononcer.

Remarquons que dans une tentative grossière de sériation des fibules en 2 horizons (p. 189, 237), pour l'horizon «ancien», à part T. 26 et éventuellement T. 21 et T. 23 à 2 fibules, T. 19 et T. 65 ont une seule fibule sur l'épaule

droite, T. 9, T. 53 et T. 41, une seule fibule sur le cou ou la poitrine, T. 17 une fibule à droite. Il peut s'agir aussi bien d'hommes que de femmes.

Remarquons au contraire que les tombes à bracelets et les 3 tombes à perles sont en majorité attribuées à un horizon «récent» sur la base des fibules (à part T. 70).

LT B2 (tab. 10, p. 206)

Les éléments de parure ne changent pas fondamentalement de LT B1 à LT B2; la frontière est d'ailleurs insaisissable en typologie conventionnelle (voir p. 189; «Duchcov-Münsingen», p. 239, 283).

Les tombes à bracelet

Parmi les 13 tombes retenues (T. 75 en plus), 8 (avec T. 86) ont livré un bracelet, à droite (dans 4 cas: T. 71, T. 81, T. 82, T. 87), à gauche (dans 2 cas: T. 25, T. 79), incertain (dans 2 cas: T. 52, T. 86).

On note 2 bracelets en *fer* (T. 71, T. 86) et un bracelet en «*lignite*» passé au bras, au-dessus du coude, à gauche (T. 25).

T. 79, avec un bracelet à gauche (et 4 fibules), a en outre livré un anneau en fer interprété comme élément de *ceinture*. De même la «bague en fer» d'après Gruaz de T. 81, introuvable, pouvait très bien plutôt appartenir à une ceinture. Par contre, l'anneau en fer de T. 86, défini comme partie de la ceinture par Gruaz, a un diamètre qui autorise de l'interpréter comme un bracelet.

Ces tombes à bracelet (et ceinture), à l'exception de T. 87, ont livré des *fibules*, en général une seule (dans 4 cas), 2 (dans 2 cas) et 4 dans une tombe à ceinture (T. 79).

Une tombe avec une arme

La seule tombe de la zone LT B2 qui a livré une *lance* (sans épée!) ne comportait aucun autre mobilier (T. 75). Son attribution à LT B2, postulée d'après son emplacement, n'est pas assurée.

Les tombes à fibules

Cinq tombes n'ont livré que des fibules, une seule (dans 4 cas: T. 12, T. 62, T. 64, T. 83) et 2 (dans un cas: T. 51).

Éléments d'interprétation

Comme c'était déjà le cas à LT B1, une distinction nette des personnes dans la nécropole n'a pas pu être obtenue. Nous considérons les tombes à bracelet et à ceinture comme des tombes de *femmes*. Les autres tombes, avec ou sans bracelet, ne peuvent être définies à coup sûr.

LT C1

Cette seule sépulture (T. 77) renfermait 3 fibules (dont une au moins de schéma La Tène moyenne) avec, comme éléments nouveaux, une paire de bracelets, un à chaque poignet, et une chaîne de ceinture en fer.

La tombe 72a, voisine de T. 77, «sabotée», appartenait peut-être également à LT C1. Nous les interprétons comme un groupe de tombes à part (voir p. 190).

LT A	Diadème	Epingles	Divers tête	Torque	Collier perles/pendel.	Bracelets		Anneaux de chevilles		Petit anneau	Fibules	Epée	Lance	Remarques	
						dr.	g.	dr.	g.					Interprétation	
T.40 T.50 T.58 T.44A } T.44B } T.66 T.67	×	×	×	×	×	2	1	1	2	×	2				♀
		×		×	×	1	1	1	2		2				
				×	×	1		1	2		1				
					} xΔ	1					5				
				×	×	1?									
				×	×	1									
T.72 T.73 T.26bis T.48 T.43 T.42 T.45 T.85 T.35 T.49 T.32	(x?) ×			×	×	1	1	1	1	← 3? →	1			E INC. E E E E E E E	Enfants Adolescents + ♀ jeunes + ♂ jeunes
				×	×	1	1	1	1	×	4				
					xΔ	1				×	1				
						1				×	1				
						1				×	3				
										xFe	1				
										xFe	1?				
										×					
										×					
T.27 T.68 T.76 T.33											2 1 1 1				♂?
T.57 T.34											2 1	×	×		Guerriers
LT B1															
T.56 T.24 T.70				×	×	2	1	1	2		3 4 2				♀
				×	×	2	1?			×					
					×	1									
T.11								1Fe	1Fe						INDET.

Tab. 8 Le costume et la parure à Saint-Sulpice (LT A + LT B1 en costume LT A)
(E = enfant. INC = incinération. INDET. se rapporte à la date de la tombe).

LT B1 (suite)	Chaîne au cou perles pendeloques	Bracelets		Petit anneau	Ceinture?	Fibules	Epée	Suspension Ceinture	Lance	Divers récipient?	Remarques		
		dr.	g.										
T.63 T.65 T.17 T.9 T.21 T.26 T.19 T.53 T.41 T.18						1 1 1 1 3 2 1 1 1 1						E	
T.10 T.7						2 2	× ×	×	× ×	×	♂ ♂		
T.6							×				♂	INDET.	
T.8 T.3						1 1					♂? ♂?	INDET. INDET.	
T.23 T.37 T.38 T.39 T.46 T.55 T.1 T.5 T.2 T.22 T.15 T.16 T.28 T.29 T.54 T.60 T.36 T.20	△ ×△ ×△	× × ×	× × ×	× ×	× ×	3 1 1 2 4 4 3 2 3 1 2 1 1 2 2 2 1					♂? ♂?	INDET. INDET.	

Tab. 9 Le costume et la parure à Saint-Sulpice (LT B1: voir Tab. 8).
(Partie supérieure: LT B1 «ancien» – partie inférieure: LT B1 «récent»). E = enfant. INDET. se rapporte à la date de la tombe).

LT B2	Bracelet		Fibules	Ceinture	Lance	Remarques
	dr.	g.				
T. 81	×		2	× ?		♀ («Bague en fer»)
T. 82	×		1			
T. 87	×					
T. 79		×	4	×		♀
T. 52		×	1			
T. 71	× Fe		1			♂ ?
T. 25		×	1			♂ ?
T. 86		×	2			
T. 51			2			
T. 64			1			
T. 62			1			
T. 12			1			
T. 83			1			E
T. 75					×	INDET.

Tab. 10 Le costume et la parure à Saint-Sulpice (LT B2: voir tab. 9).

3) Considérations générales sur l'évolution de la parure et du costume à St-Sulpice

LT A

Durant l'occupation LT A, les différentes parures associées semblent avoir été soumises à des règles strictes pour les *femmes*, des anneaux de chevilles (1 + 2 en général), des bracelets en disposition variable (2 + 1, 1 + 1 ou un seul), un torque (parfois 2), des perles en collier avec des pendeloques. Deux d'entre elles (des plus «riches»), se distinguent par le port d'une épingle sur la tête, dans la chevelure ou pour maintenir un châle, associée d'ailleurs dans un cas à un diadème et des sortes de passants ou barrettes.

Les *enfants* portent en général une partie de ces attributs, bracelets, torque, perles ou diadème (un ou 2 cas), mais pas d'anneaux de chevilles, sauf une tombe également exceptionnellement riche, voisine d'ailleurs de la dernière femme décrite.

Les *hommes armés* ont l'un une épée et une lance et l'autre une épée, seule, avec des éléments de suspension à la taille. Le premier porte un bracelet massif, lisse, à gauche, contrastant avec les anneaux richement ciselés des femmes et des enfants.

Il semble que les autres *hommes* soient simplement parés de fibules sur le haut du corps (en général sur les épaules), destinées à retenir les vêtements de corps et un manteau sur les épaules.

Changement radical au début de LT B1

A part 3 femmes richement parées, qui ont conservé une partie des éléments du costume LT A, la rupture est nette: certains attributs spécifiquement féminins, les anneaux de chevilles, disparaissent, tout comme le port d'une épingle, du diadème, du torque, des perles en collier et des pendeloques.

La parure semble être «banalisée», réduite à quelques éléments simples au *début de LT B1*; après la mort de ces 3 femmes au costume LT A le nombre des fibules est limité à une seule, rarement plus.

Les prescriptions du rituel ont donc dû changer pour une durée indéterminée au cours de LT B1, pour les *femmes* comme pour les *hommes* que l'on n'est plus en mesure de distinguer à coup sûr.

Les 3 *hommes armés* ne font d'ailleurs pas exception à cette règle.

Quant aux *enfants*, 2 peuvent être individualisés à coup sûr, les autres (4?) étaient inhumés sans mobilier (ou alors à l'écart de la nécropole?) au cours de LT B1.

Dans une *phase «récente» de LT B1*, les bracelets font à nouveau leur apparition, jamais portés par paire, en bronze ou en fer (plus rare) et en général à droite. Les fibules du costume sont également rarement en nombre.

Seules 2 ou 3 *femmes* se distinguent par le port d'une petite chaîne en bronze au cou avec des perles et des pendeloques, et peut-être une ceinture.

Continuité à LT B2

Aucune rupture, semblable à celle du début de LT B1, n'intervient jusqu'à l'abandon de la nécropole de St-Sulpice: le bracelet continue à être porté par des femmes et sans doute également certains hommes, avec une fibule, rarement plus; 2 ou 3 femmes semblent avoir porté une ceinture associée à plusieurs fibules. Les autres personnes, hommes et femmes, ne portaient qu'une fibule sur leur vêtement.

Le seul *homme armé* n'avait qu'une lance à son côté, sans épée.

Les *enfants*, à part un seul, ne peuvent être individualisés comme c'était le cas à LT B1.

Pour toute la période de LT B, l'absence de *bagues* est remarquable, par opposition à d'autres régions, notamment Münsingen (voir p. 280).

5. Réflexions générales sur l'organisation de la nécropole

Dans l'hypothèse où la nécropole est intégralement connue, ce qui semble être le cas (à part quelques tombes «sabotées», voir p.179), et en postulant que tous les membres de la «communauté» de St-Sulpice soient inhumés au même endroit (avec une incinération parmi les premières sépultures), on peut effectuer une série de remarques et de suggestions explicatives.

Des 84 tombes retenues (sans T. 77, LT C1, ni T. 72 a, «sabotée», à l'écart), les attributions chronologiques se répartissent comme suit:

21 T. à LT A (25%)

31 T. à LT B1 (env. 37%)

13 T. à LT B2 (env. 15%)

(+ 11 T. sans mobilier, non prises en compte: env. 13%)

(+ 9 T. au mobilier insuffisant pour une détermination précise: env. 10%)

Si l'on attribue malgré tout ces dernières tombes selon notre présomption, ainsi qu'une tombe sans mobilier dans le centre LT A, on obtient:

23 T. à LT A (env. 27%)

37 T. à LT B1 (env. 44%)

14 T. à LT B2 (env. 17%)

(+ 10 T. sans mobilier: env. 12%)

Le noyau central *LT A* est bien circonscrit, avec quelques tombes excentriques au nord-ouest, comme au sud, sud-est.

Les tombes *LT B1* sont concentrées au nord-ouest du noyau central, avec au moins une tombe au sud-est (une 2^e est postulée, 2 sont «sabotées»).

Les tombes *LT B2* sont groupées à la périphérie nord, nord-est de la nécropole avec quelques tombes excentriques en zone LT B1. Aucune tombe LT B2 n'est attestée au sud-est.

Les hommes armés

2 à LT A

3 à LT B1

1 à LT B2

Les hommes armés se distinguent par leur orientation, tête à l'est, et leur proximité dans 2 secteurs de la nécropole (LT A et LT B1). Ils constituent 1:12 de la population, qui reste proportionnellement égale à chaque phase.

Les enfants (d'après la taille)

5 (+ 1?) à LT A

2 (+ 4?) à LT B1

1 (+ 1?) à LT B2

Les enfants sont également groupés dans la zone LT A, et à la périphérie, au nord-ouest, dans les zones LT B1 et LT B2, pour autant qu'il soit possible de les reconnaître (soit en ajoutant les enfants sans mobilier comme cela semble devenir la règle à LT B1).

La grande proportion d'enfants à LT A (environ 27%) est frappante et peut être comparée à *Münsingen* avec un groupement d'enfants au nord, à la périphérie de la nécropole (voir p. 269).

Les habitants de St-Sulpice

Sans connaître le mode d'habitat correspondant, il est quasi impossible de comprendre l'organisation interne et le fonctionnement de la société à laquelle appartenaient les gens enterrés à St-Sulpice.

Tout au plus peut-on formuler quelques approximations très larges à la suite de celles qui ont été proposées pour *Münsingen* (Martin-Kilcher 1973, 37), en remarquant tout d'abord la «richesse» de cette nécropole (environ 90% des tombes de St-Sulpice ont livré du mobilier funéraire) et, bien que l'on aie de bonnes raisons de croire que la nécropole est connue dans son ensemble, on ne peut pas savoir si tous les membres de la société ont bel et bien été enterrés à cet endroit précis.

Si, pour *Münsingen*, on est arrivé à proposer l'existence de 3 ou 4 domaines agricoles comptant chacun une dizaine de membres et qui ont alimenté une nécropole de 300 tombes peut-être durant 3 siècle (soit une moyenne d'un décès par année), on obtient à peu près le même ordre de grandeur pour St-Sulpice, quoique légèrement inférieur: une centaine de tombes pour une durée de 150 ans environ.

